L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°176 du Jeudi 17 Novembre 2022

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

RD Congo

Des initiatives diplomatiques pour éteindre le feu à l'Est

(P.2)

Coupe du monde de football Qatar 2022

Malgré les initiatives de boycott, la fête sportive est au rendez-vous!

Coupe du monde Qatar 2022.

(P.12)

Musique

Zao a besoin de soins médicaux plus poussés

L'artiste-musicien Zao(P.7)

Fondation congolaise pour la recherche médicale

(P.6)

Augmenter le nombre de femmes scientifiques engagées dans la recherche

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Décès de Gilbert Christian Koulafoua Massamba

Proche collaborateur de l'ancien Député José Cyr Ebina et superviseur de la comptabilité à l'Hôtel Saphir à Brazzaville, *Gilbert Christian KOULAFOUA MASSAMBA* est décédé dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 novembre 2022, au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient à Bacongo, dans la Rue Balou Constant, n°47, au Quartier Tâ Ngoma.

L'Horizon Africain adresse ses condoléances les plus émues à sa famille et à ses collègues de travail. *Que la terre lui soit légère!*

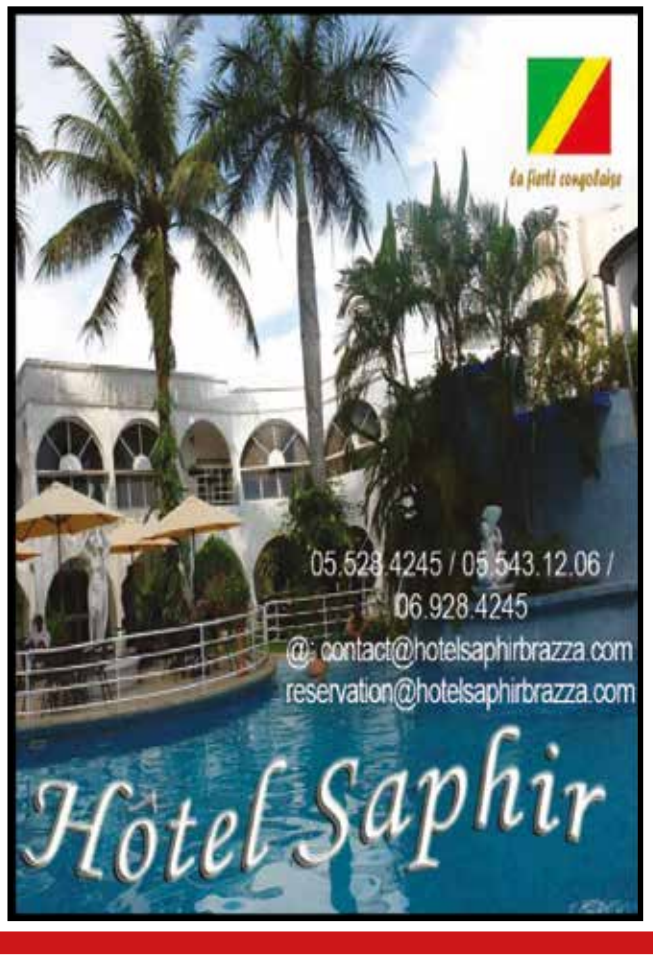

RD Congo

Des initiatives diplomatiques pour éteindre le feu à l'Est

Face à la recrudescence des combats dans la Province du Nord-Kivu, à l'Est de la RD Congo, entre les rebelles du M23 qui occupent la zone de Rutshuru, et les F.a.r.d.c (Forces armées de la RD Congo), le Président angolais, Joao Lourenço, a pris son bâton de pèlerin la semaine dernière, pour tenter de résorber la crise diplomatique entre Kinshasa et Kigali. Les 11 et 12 novembre 2022, il s'est rendu à Kigali où il a rencontré le Président rwandais, Paul Kagame, puis à Kinshasa où il s'est entretenu avec le Président Félix Antoine Tshisekedi. Mais, aucune avancée n'a été enregistrée de cette initiative. C'est plutôt l'initiative diplomatique de la C.e.a (Communauté des Etats d'Afrique de l'Est) qui semble présenter des signes de progrès.

Depuis la reprise des combats dans la Province du Nord-Kivu, plusieurs initiatives diplomatiques ont été lancées au niveau sous-régional, pour apaiser les tensions entre la RD Congo et le Rwanda. Deux initiatives semblent bien progresser aujourd'hui. Il s'agit de celle de la C.e.a, qui avait pris la décision de déployer une force régionale dans l'Est de la RDC. C'est dans ce cadre que des soldats de l'armée kenyane sont arrivés samedi 12 novembre à Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu. Au total, ils seront 903 soldats kenyans à être déployés au Nord-Kivu, pour une durée initiale de six mois.

Par ailleurs, la C.e.a avait nommé l'ancien Président kényan, Uhuru Kenyatta, comme facilitateur pour la paix en RD Congo. En séjour à Kinshasa au début de cette semaine, celui-ci a appelé les groupes armés à l'Est de la RDC à *«déposer les armes»*. Dimanche 13 novembre, la C.e.a a annoncé que *«la prochaine session du dialogue de paix sur la situation dans l'est de la RDC est prévue pour commencer le 21 novembre à Nairobi»*, au Kenya.

Le Président Joao Lourenço (au milieu) de ses homologues Paul Kagame (à gauche) et Félix Tshisekedi. (Ph d'archives)

L'autre initiative diplomatique est celle du Président angolais, Joao Lourenço, dans le cadre de la C.r.c.g.l (Conférence internationale sur la région des Grands-Lacs). Il tente de mettre en œuvre la feuille de route décidée à Luanda, au mois d'octobre dernier, par les trois Chefs d'Etat du Rwanda, de la RD Congo et de l'Angola. Cette feuille de route prévoit, entre autres, de réchauffer les relations diplomatiques entre la RD Congo et le Rwanda, *«la cessation immédiate des hostilités et le retrait immédiat du M23 des positions occupées conformément au communiqué final de Nairobi», «la prévention des violations territoriales et la garantie du respect des engagements pris par les États de la C.i.r.g.l»,* et *«la vérification des accusations réciproques de la RDC et du Rwanda»*. Pour l'instant, les combats font rage dans le Nord-Kivu, à une vingtaine de kilomètres de Goma, provoquant des flux de déplacés qui ont du mal à recevoir l'aide humanitaire.

Ralph Justin OBILANGOULOU

Espace

Le Zimbabwe et l'Ouganda marquent leur présence à travers des nanosatellites

Le Zimbabwe et l'Ouganda sont les deux pays africains en voie de développement, qui ont manifesté leur ambition d'être présents dans l'espace, par l'envoi, le 8 novembre 2022, de nanosatellites. En effet, une fusée cargo a décollé de la Virginie, aux Etats-Unis, à destination de l'I.s.s (Station spatiale internationale), avec à son bord trois nanosatellites mis au point par le Zimbabwe, l'Ouganda et le Japon. L'information a été confirmée par la Nasa, l'Agence fédérale américaine de l'aéronautique et de l'espace.

Les nanosatellites sont des petits satellites mesurant quelques dizaines de centimètres de chaque côté. Appelés aussi CubeSat, ils ont fait leur apparition depuis environ 15 ans dans les grandes universités américaines. Aujourd'hui, plus d'une centaine de nanosatellites ont été lancés dans l'espace et beaucoup d'autres sont en cours de développement à travers le monde. Leur faible coût par rapport aux missions spatiales habituelles attire de plus en plus les scientifiques.

Pays confronté à de sérieuses difficultés économiques, le Zimbabwe ambitionne malgré tout d'être présent dans l'espace, en envoyant son premier nanosatellite baptisé Zimsat-1. *«Les nanosatellites prendront des photos de la terre, afin de recueillir des données pour la surveillance météo et des catastrophes»,* a indiqué la Nasa dans un communiqué. Les images récoltées permettront également de distinguer les sols nus des forêts et des terres agricoles et pourront être utilisées *«pour améliorer les moyens de subsistance des citoyens de l'Ouganda et du Zimbabwe»,* a précisé la Nasa. *«L'histoire se déroule. #ZimSat1 maintenant lié à l'espace!»,* a twitté le porte-parole du gouvernement zimbabwéen, Nick Mangwana. *«Il s'agit d'une étape scientifique importante pour le pays»,* a-t-il ajouté.

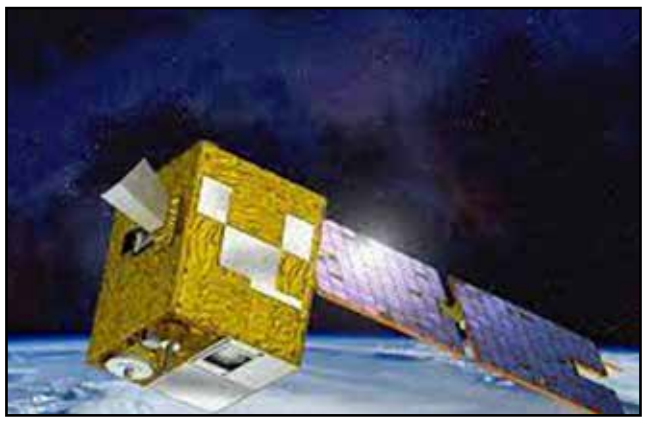

Un nanosatellite dans l'espace.

Le projet du Zimbabwe de lancer un nanosatellite dans l'espace a commencé en 2018, moins d'un an après l'entrée en fonction du Président Emmerson Mnangagwa, à la suite de la destitution de Robert Mugabe, par un coup d'État militaire. Il a créé l'Agence nationale géospatiale et spatiale du Zimbabwe (Zingsa), pour promouvoir la recherche et l'innovation dans ce pays d'Afrique australe en difficulté. Le lancement du premier nanosatellite zimbabwéen a suscité de nombreux débats sur les réseaux sociaux, certains saluant le gouvernement pour sa réussite, tandis que d'autres se moquant de lui, car le pays a d'autres priorités à affronter.

Il faut saluer le courage du Zimbabwe qui, malgré ses difficultés socio-économiques, s'est lancé dans la conquête de l'espace. Au Congo, on ne prendrait pas au sérieux celui qui oserait parler d'un tel projet. A moins de suivre l'exemple des deux pays africains qui viennent de démontrer que c'est possible. Alors, les scientifiques congolais sont interpellés.

Loïck MFUMU LOUBASSA MOSSIPY

Ethiopie

Les rebelles du Tigré et le gouvernement ont signé un accord de paix

Préoccupé par la reprise des combats dans la région du Tigré, au Nord de l'Éthiopie, entre les rebelles du T.p.l.f (Front de libération du peuple du Tigré) et les forces gouvernementales de l'armée éthiopienne, Moussa Faki Mahamat, président de la commission de l'Union africaine, avait, dans une lettre adressée aux parties belligérantes, le 3 octobre 2022, appelé à un dialogue pour cesser les hostilités armées. Initialement prévu le 8 octobre dernier, ce dialogue a été ajourné pour des raisons «techniques et logistiques». Il s'est finalement tenu du 25 au 2 novembre 2022, à Pretoria, en Afrique du Sud. A l'issue de ce dialogue, le gouvernement éthiopien et les rebelles du T.p.l.f ont signé un accord de paix. C'est là un succès diplomatique qui intervient deux ans après le début de la guerre.

Redwan Hussien Rameto, représentant du gouvernement éthiopien et Getachew Reda, représantant du mouvement rebelle pendant la signature de l'accord de paix.

La signature de l'accord s'est faite en présence de l'ancien Président nigérian et actuel haut représentant de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique, Olusegun Obasanjo, de l'ancien Président kenyan, Uhuru Kenyatta, ainsi que de l'ancien Vice-Président sud-africain et membre du groupe des sages de l'Union africaine, le Dr. Phumzile Mlambo-Ngcuka.

Depuis novembre 2020, la guerre ravage la province du Tigré, au Nord de l'Ethiopie. Elle a déjà fait des dizaines de milliers de morts et s'est même étendue dans d'autres régions de l'Ethiopie, forçant au moins deux millions de déplacés et laissant des multitudes de civils sans accès à une aide humanitaire essentielle, provoquant une insécurité alimentaire aiguë.

L'accord de paix suscite un grand espoir, mais encore faut-il qu'il soit respecté par les deux parties. *«Les deux parties au conflit éthiopien ont formellement convenu de la cessation des hostilités ainsi que d'un désarmement systématiquement ordonné, sans heurt et coordonné»*, a déclaré Olusegun Obasanjo, chef de l'équipe de la médiation de l'Union africaine lors de la cérémonie.

L'accord prévoit également *«le rétablissement de l'ordre public, la restauration des services, un accès sans entrave aux fournitures humanitaires, la protection des civils, en particulier des femmes, des enfants et d'autres groupes vulnérables».*

Notons que cette guerre est le résultat d'un désaccord entre le T.p.l.f et le premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, arrivé au pouvoir en 2018, après une vague de protestation des membres de l'ethnie Oromos dont il est originaire. Les Oromos, qui sont majoritaires dans le pays, se sentent marginalisés et trouvent en la personne d'Abiy Ahmed, un homme *«capable de résoudre les problèmes».* Le différend s'est transformé en guerre, le 4 novembre 2020, lorsque les forces tigréennes ont attaqué les bases de l'armée fédérale, pour voler des munitions.

Roland KOULOUNGOU

Médias

Le Commandement de la sécurité civile lance une émission sur Télé-Congo

«Sécurité civile et population», c'est le nom de l'émission lancée par le Commandement de la sécurité civile sur la chaîne de télévision nationale, Télé-Congo. Diffusée chaque dimanche à 14h, avec rediffusion le mercredi à 21h30, elle a une durée de trente minutes.

L'émission de la sécurité civile est consacrée essentiellement à l'actualité des activités des unités et services du Commandement de la sécurité civile, à la prévention, la sensibilisation et la formation du grand public sur les risques de toutes natures et le secourisme. La toute première édition de cette émission a été diffusée dimanche 13 novembre 2022 sur Télé-Congo, et a porté sur l'histoire de la création du corps de la sécurité civile au Congo.

Ministère de l'économie et des finances

Le comité contre le blanchiment de capitaux a enfin tenu sa session inaugurale

Le Comité de coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive a tenu sa session inaugurale, jeudi 3 novembre 2022, à Brazzaville, sous le patronage de son président, Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances. C'était en présence d'André Kanga, directeur général de l'Anif (Agence nationale d'investigation financière), vice-président, et Justin Bayekola Ngouma, secrétaire permanent dudit comité.

Le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive désintègrent les sociétés et paralysent l'intégrité des systèmes financiers. C'est dans le souci de prévenir et de riposter efficacement contre ces fléaux que le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a mis en place, par décret n°218-261 du 26 juin 2018, un comité de coordination des politiques nationales.

Cette structure, qui a, enfin, tenu sa session inaugurale, a pour mission d'élaborer et de coordonner les politiques nationales ainsi que les activités visant à lutter contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive non conventionnelles. Ces trois fléaux sévissent à l'échelle mondiale. Le comité de coordination assiste les pouvoirs publics, les acteurs économiques, sociaux, financiers, non-financiers et monétaires, ainsi que la population dans la lutte contre ces fléaux et les sensibilise sur la nécessité de cette lutte.

Jean Baptiste Ondaye ouvrant les travaux.

Jean Baptiste Ondaye au milieu des participants.

«Au regard de l'importance hautement stratégique des enjeux que ***re****cèle la mission qui vous est prescrite, le gouvernement ne ménagera aucun effort, afin que les objectifs consignés dans votre plan d'actions soient atteints. Voilà pourquoi tout est mis en œuvre, pour assurer le renforcement des capacités de l'expertise nationale chargée de mener un combat à la fois rude et complexe. Ce sujet, qui est une préoccupation universellement partagée, trouve sa source dans la prise de conscience, par la communauté internationale, de la gravité du danger que court le monde à travers les pratiques criminelles du blanchiment des capitaux avec ses corollaires. En témoignent les différentes recommandations du Groupe d'action financière (Gafi), mis en place en 1989»*, a déclaré le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye.

A noter qu'au niveau de la sous-région, la veille sur ces fléaux est exercée de manière permanente par le Gabac (Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale) et au niveau national, par l'Anif (Agence nationale d'investigation financière). Pour rappel, la bataille nationale et internationale contre l'argent sale et pour le renforcement de l'intégrité financière répond à une triple nécessité:

- nécessité d'ordre moral dont la justification relève de l'évidence;
- nécessité d'ordre économique qui vise à garantir la solidité et la stabilité du système économique et financier;
- nécessité dont dépend l'effectivité de toutes les autres, celle de la sauvegarde de la paix et de la stabilité des Etats.

Pour le ministre de l'économie et des finances, la paix et la stabilité sans lesquelles toute possibilité de développement n'est que simple vue de l'esprit. Après la session inaugurale, le Comité de coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive va se donner une feuille de route déterminant les activités à mener.

Martin BALOUATA-MALEKA

Editorial

Toujours attendus, les effets du plan de résilience!

A l'exemple de la lutte contre la pandémie de covid-19 où une task-force avait été mise sur pied, le gouvernement a eu l'excellente idée d'adopter, au mois de juin dernier, un plan de résilience sur la crise alimentaire. Réaction tout à fait salutaire face aux menaces de crise alimentaire induites par la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, deux pays considérés comme des greniers du monde en matière de production céréalière.

Une task-force gouvernementale a été mise sur pied, pour la mise en œuvre du plan de résilience. Un fonds de résilience a été budgétisé. Le plan de résilience prévoit des actions que l'Etat doit réaliser et des mesures gouvernementales qui doivent être prises, pour endiguer la hausse des prix des denrées alimentaires de base et relancer la production agricole, de façon à répondre à la demande nationale.

Seulement, voilà ! A la différence de la lutte contre la pandémie de covid-19, où les décisions étaient prises à un rythme intense, avec effets immédiats sur le terrain, les effets du plan de résilience se font toujours attendre, près de cinq mois après son adoption. D'ailleurs, il y a lieu de se demander si la task-force de mise en œuvre du plan de résilience se réunit souvent. Après les prémices du début, c'est plutôt le silence qui semble prévaloir.

La note circulaire du ministre de l'économie et des finances sur l'exonération de certains produits alimentaires apparaît comme l'une des rares décisions prises jusque-là dans le cadre du plan de résilience. Or, pour que celui-ci produise ses effets, il faut que le gouvernement mette en branle la batterie des mesures prévues. Tout donne à penser que la volonté politique n'y est pas.

Si pour la lutte contre la pandémie de covid-19, où l'essentiel des mesures gouvernementales était de nature à interdire, le gouvernement y est allé avec beaucoup de détermination, donnant même le sentiment de s'acharner sur son peuple, pour la crise alimentaire, où l'essentiel des mesures est de soutenir les populations dans la production agricole et la préservation du pouvoir d'achat, le gouvernement donne l'impression de manquer de volonté. C'est ça la différence remarquée. Enfin, voyons voir ce que ça donnera dans les prochains jours.

L'HORIZON AFRICAIN

U.d.h-Yuki

Pascal Ngouanou a traîné cinq militants devant le tribunal

La première audience de la première chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville sur l'affaire Pascal Ngouanou contre cinq militants de l'U.d.h-Yuki (Union des démocrates humanistes), comparaissant en procédure de citation directe, a eu lieu lundi 14 novembre 2022, au Palais de justice de Brazzaville.

La première audience a permis de relever que le plaignant, Pascal Ngouanou, premier vice-président et président par intérim de l'U.d.h-Yuki, et les cinq prévenus, notamment Jean-Marie Mpassi (chauffeur), Saturnin Loukemba-Nkouka (fonctionnaire), Jean-Marc Loumouamou Banzouzi (militaire), Jérémie Bizenga et René Mokono (sans emplois), étaient présents, en compagnie de leurs avocats, notamment Me Steve Herman Botongo Bagne pour le compte du plaignant et Me Yvon Ibouanga défendant les prévenus poursuivis pour délits de menace, de dénonciation calomnieuse, d'effraction, de destruction et de diffamation. A titre de dommages-intérêts, Pascal Ngouanou réclame à chacun des quatre premiers prévenus, la somme de 300 millions de francs Cfa, soit un total de 1,2 milliard de francs Cfa. A Mokono René, il réclame 2 millions de francs Cfa de dommages-intérêts.

Il était 10h30, lorsque les cadres et militants de l'U.d.h-Yuki ont envahi la salle d'audience du Palais de justice. Une militante a même signalé que «*c'est le début du congrès que Pascal Ngouanou ne veut pas»*. En effet, pour mettre en place ses instances dirigeantes, après le décès de son fondateur, Guy-Brice Parfait Kolélas, l'U.d.h-Yuki a prévu la tenue d'un congrès après les élections législatives et locales de juillet dernier. Malheureusement, le président par intérim traîne les pas, pour retarder la tenue de ce congrès dont la date n'est toujours pas annoncée. Maintenant, avec cette procédure judiciaire, le congrès risque d'être relégué aux calendes grecques.

Il a fallu attendre 14h30, pour qu'enfin Pascal Ngouanou soit appelé à la barre, suivi des cinq accusés. Dès sa prise de parole, l'avocat de la défense, Me Yvon Ibouanga, a déclaré que cette procédure est un fourre-tout. Il a relevé quelques exceptions aux fins de son annulation et la relaxation des prévenus, en s'appuyant sur les articles 226, 322 et 323 du code de procédure pénale, pour faire son argumentaire.

Prenant la parole à son tour, le ministère public a demandé au tribunal de ne pas se laisser distraire par l'avocat de la défense qui agit ainsi, *«parce qu'il se sent coincé». «La citation directe n'est pas entachée de nullité»,* a-t-il répliqué.

Pour sa part, Me Steve Herman Botongo Bagne a avancé qu'*«il ne faut pas accepter la demande de l'avocat des prévenus à ce stade de la procédure. Allons au fond sur le dossier. Il faut plaider». «Il y a plusieurs infractions sur lesquelles vous allez nous juger, il n'y a pas que la diffamation»,* a-t-il ajouté.

Finalement, l'affaire a été renvoyée au 12 décembre prochain.

Il faut souligner qu'en regardant la salle d'audience, on voit bien que le parti de Guy-Brice Parfait Kolélas est bien divisé. Pascal Ngouanou était venu avec ses soutiens, notamment son directeur de cabinet, Michel Miayoukou, et les autres. Tôt le matin, il avait appelé le député Joseph Badiabio et Bonnard Moussodia, pour l'accompagner. Malheureusement, la réponse n'est pas allée dans le sens de sa demande.

Pour leur part, les prévenus ont reçu le soutien du deuxième vice-président, Gilles Fernand Bassindikila, du président du groupe parlementaire de l'U.d.h-Yuki à l'assemblée nationale, le député Gérald Lone Bambi-Goma, du député Nicolas Malonga et des autres dirigeants. Au sortir de cette audience, le parti sera-t-il le même? Ira-t-il au congrès uni? Le doute est plutôt permis. Avec cette procédure judiciaire, l'U.d.h-Yuki aura, en effet, du mal à sauvegarder son unité, faute de leadership convainquant.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

M.c.d.d.i

Le coup de balai de Landry Kolélas contre Blaise Kangou, radié du parti

Face à l'agitation qu'ont menée certains responsables de son parti, le M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), Euloge Landry Kolélas a adopté une attitude de fermeté, en prenant la décision de faire limoger ceux qui sont soupçonnés d'en être à l'origine. Ainsi, après un tract publié le 7 novembre 2022, par un certain «collège des membres du Bureau exécutif national», il a réagi en demandant au Bureau exécutif national de prendre la décision de limoger les membres à l'origine de cette déclaration, notamment Blaise Kangou, Davy Jesmin Mpassi et les autres.

Dans une déclaration publiée à Brazzaville le 7 novembre 2022, certains membres du Bureau exécutif national du M.c.d.d.i dénoncent «*le népotisme et l'amateurisme qui ont caractérisé la gestion du parti ces sept dernières années. Ils constatent la démission, de fait, du président du parti, le frère Euloge Landry Kolélas*» et annoncent la mise en place d'un *«comité ad hoc chargé de réfléchir sur les modalités de sortie de crise»*.

Ensuite, les initiateurs de cette déclaration reprochent au président du M.c.d.d.i d'avoir organisé *«non pas une session élective du comité départemental du M.c.d.d.i, mais une assemblée générale de trois arrondissements sur neuf, pour désigner un autre président, en remplacement du président élu du comité départemental de Brazzaville»*.

Euloge Landry Kolélas.

Bref, il s'agit d'une protestation contre l'éviction Davy Jesmin Mpassi, qui a été remplacé par le député siégeant Ulrich Martinien Régis Bocko.

Face à cette fronde, Euloge Landry Kolélas, le président du M.c.d.d.i, a convoqué, jeudi 10 novembre, les membres du Bureau exécutif national de son parti, en réunion extraordinaire, pour prononcer la radiation de l'un des leurs, Blaise Kangou, suspecté comme étant l'instigateur de cette fronde. Davy Jesmin Mpassi, Rufin Makoumbou et Joséphine Salakanda ont écopé d'une *«suspension du parti à titre conservatoire»*, pour *«comportement séditieux»*.

Après ce coup de balai, le M.c.d.d.i va-t-il retrouver l'accalmie dans ses rangs? L'on sait que les signataires de la fameuse pétition du 26 octobre 2022, demandent *«le changement pur et simple de l'équipe dirigeante du parti»*. Euloge Landry Kolélas a repris le contrôle de sa machine politique. Reste à savoir si ses conspirateurs le laisseront enfin tranquille.

Urbain NZABANI

Conseil municipal d'Impfondo (Département de la Likouala)

Démission du distingué conseiller Stève Hermann Bontogo Bagne

Réélu en juillet 2022 comme conseiller municipal de la commune d'Impfondo, sous les couleurs du P.c.a.p (Parti pour la concorde et l'action politique), Stève Hermann Bontogo Bagne, a pris la décision de démissionner, pour exprimer son indignation sur l'isolement de la Likouala, département devenu difficilement accessible.

Dans sa lettre de démission adressée le 30 octobre 2022, directement au ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Stève Hermann Bontogo Bagne, qui était à son troisième mandat d'élu local dans la Likouala, met en avant les conditions de sous-développement de ce département, isolé du reste du pays en raison des conditions difficiles d'accès.

«Impfondo, ma ville natale sinon ville dont les populations m'ont fait confiance en m'élisant conseiller municipal, est coupée du reste de la République et demeure jusqu'à présent inaccessible, car il n'y a plus de vol en direction d'Impfondo. Le seul moyen qui restait pour y accéder, c'était la route mais, depuis deux semaines, la société Océan du Nord,n la seule société de transport routier qui desservait le Département de la Likouala a arrêté le trafic, pour cause de l'état de délabrement très avancé de la route Enyellé-Dongou. Malgré plusieurs cris d'alarme, cela n'a pas retenu l'attention des pouvoirs publics. Monsieur le ministre, actuellement, pour aller de Brazzaville à Impfondo, afin de participer à la session du conseil municipal, vous devriez passer plus de cinq jours de route en aller et cinq jours en retour, soit dix jours de route, pour Brazzaville-Impfondo-Brazzaville. Ce qui paraît très épuisant voire même risqué pour la santé et la sécurité des usagers dudit tronçon», a-t-il écrit.

Stève Hermann Botongo Bagne.

Stève Hermann Bontogo Bagne a ainsi cédé sa place à Guy Emmanue Ndion du P.c.a.p.

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne!
Tél.05 543.82.76 / 06 662.37.39

PROPOS D'éTAPE

Qu'il (s) retourne (nt) en Afrique!

Qu'il s'agisse de son alter ego, du nef ou des naufragés, il a parfaitement raison de les renvoyer chez eux. Ils ne sont pas chez eux et y viennent pour bouffer le pain des indigènes. Tous ces affamés, paresseux, polygames avec une progéniture à géométrie variable, salissent Lutèce. Ces sauvages des temps modernes polluent le septentrion et déversent leurs miasmes sur les belles blondes *«aphroditiennes»*.

Oui, ils ont raison de vouloir s'enfermer sur eux-mêmes. Ils ont peur du grand remplacement, au sens de Camus. Même les gens d'ici qui sont devenus de chez là-bas ont peur d'être remplacés, et on se demande bien par qui. Ils se sont remplacés depuis des temps immémoriaux. Mais, ils n'ont pas l'air de s'en rendre compte ou ne veulent pas l'admettre. Leurs aïeux leur ont transmis des noms à consonnance remplacée ou carrément d'ailleurs. Mais non, ils sont chez eux, depuis la nuit des temps; ils sont eux; vous, vous n'êtes pas eux. Mais, c'est quoi la différence? La mélanine?

Oui, ils ont raison de rester entre eux, de se reproduire entre eux. Mais, ils ne se reproduisent pas beaucoup. Depuis au moins dix ans, leur population est en baisse. Il leur manque de la main-d'œuvre. Des millions et des millions de personnes manquent à leurs économies. Ils le savent, mais ils font de la politique politicienne. Ils savent que la migration est la seule réponse nécessaire, pour pallier leur faible fécondité. Mais, ils se réfugient derrière leur plan de carrière. On se souvient du flop de l'appel d'un certain ministre de Lutèce, qui avait demandé aux coiffeurs sans emplois d'aller faire du travail dans les champs. Ils savent que sans les immigrés, sans l'Afrique, leur économie serait la 15ème du monde.

Oui, il a raison de leur demander de retourner en Afrique, tous ces ingénieurs, ces médecins, ces infirmières, ces travailleurs du bâtiment, ces éboueurs, ces plombiers et ces vigiles. Tous ces étudiants qui parlent le français; tous ceux qui constituent la francophonie. Oui, tous ces jeunes africains instruits et motivés doivent retourner en Afrique qui a besoin d'eux pour son développement. Mais, le cacao, le pétrole, l'uranium, le cobalt, l'or, le diamant, le café, le coltan, le bois, le gaz et autres minerais doivent aussi retourner et surtout rester en Afrique. Et on verra ce qui leur arrivera.

Les temps ont bien changé. Le monde a bien changé. Ils ont oublié ou ils ne savent pas que les premières immigrations sont venues d'eux. Ils sont venus chez nous sans invitation et on a commis l'erreur de leur offrir notre hospitalité. Ils ont pillé les forces vives de nos contrées et nos matières premières et ils ont le courage de nous donner des leçons, de nous traiter comme des malpropres.

Ils ne veulent pas être l'hôtel de l'Afrique? D'accord! Mais, nous devons arrêter d'être les mines de l'Europe. C'est à nous d'arrêter le sordide spectacle de la porte de la Chapelle, par des politiques audacieuses et patriotiques de développement économique et social de nos sociétés.

Oui, il a l'arrogance de leur demander de retourner en Afrique. Cette forme d'arrogance devrait avoir le mérite d'attirer l'attention des politiques africains de se concentrer sur la réponse patriotique à donner à cette insignifiance historique qu'est le repli identitaire du septentrion. Parce qu'il suffit d'un rien patriotique pour qu'il plie l'échine, pour qu'il comprenne que la civilisation est au métissage, qu'il ne veuille ou non. Le repli identitaire, c'est un combat d'arrière-garde; c'est un non-sens civilisationnel. Et comme disait l'autre, les tenants de cette idéologie ne sont pas encore entrés dans l'histoire.

Prométhée

Congo - Gabon

Lancement, par le gouvernement gabonais, d'une opération d'appel public à l'épargne

Le gouvernement gabonais a procédé, pour la septième fois, au lancement d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne, pour mobiliser un montant de 175 milliards de francs Cfa, rémunéré au taux d'intérêt de 6,25% net d'impôts par an. A Brazzaville, le lancement de cette opération d'appel public à l'épargne a eu lieu, mardi 25 octobre 2022, sous le patronage de Taty Mavoungou, directeur de cabinet du ministre gabonais de l'économie et de la relance, en présence de Fernand Ngoussi Mayangah, directeur général de la dette, au Ministère gabonais de l'économie et de la relance, Dieudonné Evou Mekou, président de la B.d.e.a.c (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale) et Ulrich Gambigha, directeur général de B.g.fi Bourse.

L'emprunt obligataire lancé par le gouvernement gabonais dans la zon de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) s'inscrit sur la période 2022-2028. A la présentation de l'emprunt obligataire, le directeur de cabinet du ministre de l'économie et de la relance a édifié l'assistance sur la destination des fonds à lever. *«Les fonds levés dans le cadre de cet emprunt constituent une part contributive au paiement de la dette intérieure. Il s'agira, en réalité, de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'apurement de la dette intérieure, qui a permis, l'année dernière, d'apurer les créances inférieures ou égales à 70 millions de francs Cfa, pour environ 300 entreprises. Cette année, les ressources issues de l'emprunt obligataire permettront, pour partie, d'apurer les créances inférieures ou égales à 100 millions de francs Cfa et de payer, d'ici décembre 2022, 46% du stock restant dû au début de l'année, désintéressant ainsi une centaine de sociétés parties prenantes du tissu économique de notre pays»,* a indiqué le directeur de cabinet Taty Mavoungou.

Les responsables à la fin de la cérémonie.

Expliquant les motivations de cet emprunt Fernand Ngoussi Mayangah, directeur général de la dette, a indiqué que la présence du Gabon *«sur le marché financier la zone Cemac, sept ans durant, n'est pas un signe de vulnérabilité de l'économie gabonaise. Le Gabon vient sur le marché financier sous-régional, pour l'animer, afin qu'il soit fort. Ce n'est pas une faiblesse. Il est mieux d'investir en empruntant. Le stock de la dette n'augmentera pas en empruntant. Nous sommes à 63% du P.i.b et nous respectons le ratio communautaire qui est moins de 70%. L'emprunt obligataire est une opération profitable pour l'économie gabonaise. Ce que nous allons lever va être investi. C'est important pour notre développement. Cette levée des fonds va servir à financer des projets prioritaires dressés par le Président de la République, notamment les routes, l'éducation et la santé».*

L'emprunt obligataire 2022 est la résultante de l'apport des partenaires historiques qui ont accepté d'accompagner le Gabon dans cette opération de mobilisation de l'épargne domestique régionale. A noter que les intérêts seront versés aux souscripteurs annuellement à partir d'octobre 2023 et le remboursement du capital, quant à lui, sera effectué en cinq tranches égales à partir de novembre 2024, avec un différé d'amortissement d'un an.

Martin BALOUATA-MALEKA

Congo - Gabon

La S.c.g-Ré a lancé une opération d'appel public à l'épargne à Brazzaville

Suite aux résolutions de l'assemblée générale mixte réunie en date du 7 février 2022, la S.c.g-Ré (Société commerciale gabonaise de réassurance) a approuvé le principe de mobilisation de ressources financières à travers une émission d'actions nouvelles par appel public à l'épargne, sur le marché financier d'Afrique centrale, pour un montant global de 500 millions de francs Cfa, destiné à financer l'expansion de ses activités au-delà du territoire gabonais, conformément à son plan stratégique et de développement. Le lancement de cette opération d'appel public à l'épargne a eu lieu lundi 7 novembre 2022, à l'Hôtel Grancastel, sous le patronage du Dr Andrew Gwodog, administrateur-directeur général de la S.c.g-Ré, en présence du monde de la finance et des journalistes.

Le directeur général de la S.c.g-Ré (à gauche) et Yves Ntchoumou (à droite) directeur général adjoint de la société A.b.s.

Afin d'assurer la mobilisation effective de cette somme sur le marché sous-régional, la S.c.g-Ré a sollicité les services de la société A.b.s (Africa bright securities) en qualité d'arrangeur et chef de file de l'opération. Celle-ci était représentée à la cérémonie de lancement de l'appel public à l'épargne par son directeur général adjoint, Yves Ntchoumou.

Il faut signaler que l'émission d'actions nouvelles par appel public à l'épargne de la S.c.g-Ré s'inscrit dans le cadre de la poursuite du Plan stratégique et de développement de l'entreprise mis à jour en 2022, pour l'adapter à la période 2022-2027, conformément aux évolutions du marché national et international de l'assurance et aux performances réalisés à ce jour.

Ce plan s'articule autour de dix axes, entre autres: l'équilibre entre croissance, rentabilité et solvabilité: la politique de croissance de l'entreprise ne doit pas se faire au détriment de la rentabilité et de la solvabilité; le renforcement du capital social et des fonds propres: il doit répondre aux exigences communautaires, aux ambitions des actionnaires, à la nature des risques souscrits, aux contraintes d'ordre concurrentiel et aux besoins en fonds de roulement; la politique de souscription: elle vise à faire de la société le premier réassureur de la zone Cemac et un fournisseur de valeur ajoutée à ses partenaires.

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par la société A.b.s. Si aucune souscription n'est enregistrée pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention *«néant»*. A la clôture de la période de souscription, le chef de file devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions reçues. L'allocation sera centralisée au niveau du chef de file, à qui reviendra la responsabilité de procéder auxdites allocations initiales et selon le strict respect des règles d'allocation spécifiées. Le non-respect des règles d'allocution pourra entraîner l'annulation des souscriptions concernées.

Créée en 2012 à l'initiative de l'Etat gabonais et des compagnies d'assurances présentes au Gabon, la S.c.g-Ré est une illustration du partenariat public-privé s'inscrivant dans le cadre du Plan stratégique Gabon émergeant, à travers son pilier *«Gabon des services»*.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Plainte de Pascal Ngouanou contre un groupe de militants de l'U.d.h-Yuki

Le président par intérim exige 1 milliard 200 millions de francs de dommages-intérêts

Ainsi donc, l'U.d.h-Yuki, parti situé à l'opposition, est de nouveau traversé par une crise qui menace sa cohésion. Les médiateurs attitrés, l'ancien ministre Michel Mampouya et le sénateur Ludovic Miyouna, sont à la manœuvre pour tenter de juguler cette nouvelle crise. Depuis le 7 novembre 2022, il y a un nœud de taille dans cette crise: la plainte en justice de Pascal Ngouanou contre quatre militants qu'il accuse d'avoir violé son domicile et de l'avoir menacé. Il leur exige à chacun des dommages-intérêts de 300 millions, soit un montant total de 1 milliard 200 millions de francs Cfa.

Pascal Ngouanou.

Pascal Ngouanou avait transformé son domicile du quartier Poto-Poto Djoué, dans le 8ème arrondissement Madibou, à Brazzaville, en siège du parti. Tout se passait chez lui. Du coup, les cadres et militants qui ne lui sont pas proches n'avaient plus la possibilité de participer à la prise de décisions sur la vie du parti. Le président par intérim de l'U.d.h-Yuki prenait seul les décisions, à la grande surprise des autres.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de jeunes militants s'était rendu chez lui, pour exiger sa démission. N'ayant pas apprécié l'acte qui n'est pas le premier à ses yeux, il a, sur les minutes de Me Jean Didier Bidié, huissier de justice, déposé cette fois une citation directe devant la première chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville, pour les faits suivants: *«Courant mars 2022, un groupe d'individus composé d'environ 20 personnes dont Monsieur Mpassi Jean-Marie, Loukembo Nkouka Saturnin et Loumouamou Banzouzi Jean-Marc, a violé sa résidence sise 19, Rue Ntoumbou, quartier Poto-Poto-Djoué, arrondissement 8 Madibou, Brazzaville, en ouvrant le crochet et puis la porte de la parcelle, sans l'avis du requérant, et lui a demandé de signer avec intimidation et menace, l'autorisation déjà rédigé, relative à l'organisation de la convention du parti. Que y étant, ils ont présenté au requérant avec beaucoup de brutalité, une note relative à sa démission, pour qu'il la signe. Que selon la note, le requérant devrait démissionner pour haute trahison. Que n'eut été l'arrivée de certains dirigeants du parti, ce groupe d'individus aurait commis l'irréparable. Que le vendredi 14 octobre 2022, était un jour de vandalisme, de surexcitation et de terreur organisés».*

Les prévenus seront jugés pour délits de menace, de dénonciation calomnieuse, d'effraction, de destruction et de diffamation. Et le prévenu Mokono Réne pour contravention de destruction de biens mobiliers. Le président par intérim de l'U.d.h-Yuki exige la somme de 1 milliard 200 millions de francs Cfa de dommages-intérêts. La première audience de ce procès a eu lieu lundi 14 novembre dernier.

C'est ce qui met en transe la base de l'U.d.h-Yuki, le parti fondé par feu Guy-Brice Parfait Kolélas. Celui-ci va se retourner dans sa tombe, en apprenant que son successeur s'apprête à devenir milliardaire, grâce à son parti. Les militants de l'U.d.h-Yuki dénoncent aussi ce qu'on leur a caché jusque-là, à savoir le salaire que toucherait le président par intérim. *«Alors que les fonctions au parti sont bénévoles…»,* selon l'article 109 du règlement intérieur du parti. Or, Pascal Ngouanou se serait établi un salaire. Pour les militants, ce n'est rien d'autre qu'un détournement de fonds. Ils se posent la question de savoir qui avait signé la note qui lui octroie un salaire? En tout cas, les jeunes incriminés se préparent à tout déballer au procès.

En principe, le président par intérim ne devait pas ester en justice, pour un problème politique de nature à être résolu au sein du parti. Pascal Ngouanou a refusé de retirer sa plainte comme la médiation le lui a demandé. Il est le premier acteur politique à choisir la voie de la justice, au pénal, pour résoudre un problème qui devrait être au civil. A ce stade de la crise, on peut dire que la médiation a de la peine à avancer. Des militants estiment qu'elle ménage beaucoup le président par intérim de l'U.d.h-Yuki, alors que c'est lui qui est à l'origine de la crise, par son attitude à prendre seul les décisions sur la vie du parti. Il va falloir, à la médiation, explorer d'autres pistes de sortie de crise, pour aller vite au congrès tant attendu.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Groupe U.b.a (United bank for Africa)

En tournée en Afrique, Oliver Alawuba a effectué une visite de travail au Congo

En tournée sur le continent, le directeur général du Groupe U.b.a (United bank for Africa), le nigérian Oliver Alawuba, a effectué une visite de travail au Congo où il a été reçu en audience, vendredi 11 novembre 2022, à Pointe-Noire, par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso. Le même jour, il a rencontré, à Brazzaville, les plus grands clients, le personnel de la banque U.b.a Congo et a été reçu par le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, avant de quitter la capitale congolaise, samedi 12 novembre.

Photo de famille avec le ministre Jean-Baptiste Ondaye, Oliver Alawuba et la délégation l'accompagnant.

A la tête d'une délégation de dix cadres de sa banque, dont Mme Anie Sow, directrice régionale de l'Afrique centrale, basée à Douala, au Cameroun, Oliver Alawuba venait de Kinshasa, la capitale de la RD Congo, pour joindre Brazzaville où il a rencontré les plus grands clients et le personnel d'U.b.a Congo. Il est passé par Pointe-Noire pour l'audience avec le Premier ministre.

Au cours de la rencontre avec les plus grands clients et le personnel, il a évoqué l'évolution de la banque panafricaine et les perspectives d'avenir au Congo. *«A notre début, en 2011, U.b.a n'avait que deux agences. A ce jour, la banque en compte neuf. D'ici la fin de cette année, nous passerons à onze agences. Avant la fin de 2023, il y aura un ajout de quatre ou cinq autres agences… Nous sommes dans le processus de nous établir très bien dans le pays, dans la perspective de bien s'implanter au Congo. Non pas seulement le pays a des potentialités, nous croyons qu'avec U.b.a Congo, nous allons implémenter davantage bon nombre de services, en dehors des services financiers. U.b.a est prête à s'ouvrir à d'autres services»,* a-t-il déclaré.

Même s'il y a des difficultés, il a rassuré qu'U.b.a va rester au Congo et en Afrique, pour investir. *«Notre nom, c'est «United bank for Africa» (la banque unie pour l'Afrique) et notre vision, c'est d'abord le futur de l'Afrique. Aujourd'hui, nous sommes présents dans vingt pays africains et nous sommes présents dans quatre autres pays à travers le monde. Ce qui veut dire que notre présence est dans vingt-quatre pays à travers le monde. Aux Etats Unis d'Amérique, U.b.a est la seule banque d'origine africaine qui a été acceptée. Cette existence dans ce pays date de plusieurs années maintenant. La banque est aussi présente en France. Récemment, U.b.a a ouvert ses bureaux aux Emirats Arabes Unis. Si, la banque est présente dans ces différents pays, c'est parce que la banque tient à faciliter le commerce, le payement et les investissements à travers le continent africain. Une institution financière forte est très importante pour le développement du continent africain»,* a-t-il expliqué.

«La banque a aujourd'hui 21 milliards de dollars d'actifs dans les différentes agences et 16 milliards de dollars en termes de dépôt. U.b.a possède près de mille agences à travers le monde et 30 millions de clients, pour près de 250 mille employés à travers ses filiales. Tout ce qu'il y a comme avoirs, nous tenons à le mettre à votre disposition, en tant que clients, pour vous faciliter votre business», a dit le directeur général du Groupe U.b.a.

«Je sais que le business est en train d'être étranglé par beaucoup de conditions et le marché économique est aussi affecté négativement par plusieurs facteurs, la pandémie de covid-19 et maintenant la guerre en Ukraine. Malgré cela, je m'interroge comment les clients du Congo-Brazzaville font face à toutes ces difficultés. C'est à ce titre que nous sommes présents ici, pour échanger, afin d'entrevoir les solutions de faire évoluer le business. Nous serons flexibles et innovants et vous rassurez que nous mettrons ensemble des solutions adéquates, pour permettre l'évolution des business», a-t-il promis.

Martin BALOUATA-MALEKA

Fondation congolaise pour la recherche médicale

Augmenter le nombre de femmes scientifiques engagées dans la recherche

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme *«Femmes et sciences: faire de la recherche une ambition féminine»,* lancé en 2014, la Fondation congolaise pour la recherche médicale a organisé, jeudi 10 novembre 2022, dans la salle Canal Olympia, au rond-point de Poto-poto, à Brazzaville, avec l'appui de ses partenaires, la deuxième édition des bourses d'excellence sous le thème: «*La femme au cœur du savoir»*. La cérémonie qui s'est déroulée, sous le patronage de la professeure Francine Ntoumi, présidente de la fondation et enseignante à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi, en présence de Mme Edith Emmanuelle Adouki, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. On a aussi noté la présence de plusieurs personnalités, des diplomates, des partenaires de la fondation, des scientifiques, des étudiants et leurs familles.

La professeure Francine Ntoumi avec une boursière

Au total, dix bourses ont été attribuées, cette année, à des étudiantes de niveau master 1 et 2 de l'Université Marien Ngouabi. *«Si l'opportunité se présente, je veux voyager et revenir travailler au Congo comme le Pr Francine Ntoumi. Pour atteindre ce niveau, j'ai passé cinq ans après le bac. J'ai choisi la nutrition humaine parce que ça me plaît»*, a confié Rhode Aldette De Chevevie Nkouka, étudiante en Master II à la Faculté des sciences et techniques, de l'Université Marien Ngouabi.

«Je remercie la Fondation congolaise pour la recherche médicale pour cette opportunité offerte aux femmes d'avoir une belle carrière scientifique. Actuellement, je prépare ma soutenance de mémoire sur la salinité des eaux souterraine de Pointe-Noire», a déclaré pour sa part Jémina Consolé Bounkouta, étudiante en Master II en géosciences et environnement avec pour option hydrogéochimie, à la faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi.

Relevant l'intérêt de l'implication des femmes dans les sciences, la professeure Francine Ntoumi, *«cette cérémonie a été très importante pour encourager les femmes qui représentent moins de 30% des personnes impliquées dans les sciences. Les sciences sont liées au développement. Peut-on imaginer un développement sans la contribution des femmes? Cela veut dire que le monde va être traduit d'une vision d'hommes qui ne va pas refléter la réalité. Ce n'est pas acceptable. Il faut que les femmes apportent complétement leur contribution, leurs idées, leur manière de voir le monde avec les hommes bien entendu. C'est pourquoi nous soutenons les filles qui sont dans les sciences».*

Mme Edith Emmanuelle Adoki a indiqué que le thème retenu cette année met en lumière la participation des femmes congolaises à la recherche et à l'innovation, tout en rappelant la nécessité de former et d'encourager les femmes.

Signalons qu'une lauréate a reçu le prix d'encouragement scientifique en mathématiques.

Martin BALOUATA-MALEKA

Formation des fournisseurs du Système des Nations unies

Former les partenaires-fournisseurs sur les règles de passation des marchés

Dans le cadre de sa stratégie commerciale, le Bureau de coordination des agences des Nations unies au Congo a organisé, du 9 au 10 novembre 2022, au bureau régional de l'O.m.s Afrique, à la cité du Djoué, à Brazzaville, une formation des fournisseurs du Système des Nations unies au Congo, pour s'accorder sur les modalités d'engagement avec les agences des Nations unies et surtout les sensibiliser et les informer sur les mutations que le Système des Nations unies opère dans son processus de passation des marchés.

Normand Alouna Mbon, Mahen Sandrasagren et Koffi Benoît Agblewonu.

La formation a permis de donner un maximum de lumière sur le processus d'achat portant sur les commandes, la livraison, l'exécution jusqu'au payement. L'accent a été mis sur les procédures, les aspects divers importants des appels d'offres, des contrats, l'évaluation des critères, la gestion des risques, les règles prescrites, les exigences requises de travailler avec les agences des Nations unies dans la diversité, l'équité et l'inclusion. Les participants ont été entretenus aussi sur les normes et les règles pour affronter les différentes étapes pour répondre aux offres d'appel, car les Nations unies deviennent une fonction publique internationale qui se professionnalise.

Ces travaux étaient placés sous la supervision de Koffi Benoît Agblewonu, directeur régional de passation des marchés de l'O.m.s Afrique, président du groupe de travail de passation des marchés du système opérationnel des Nations unies au Congo, en présence de Normand Alouna Mbon, chargé de l'administration et des finances au Pnud, ont été clôturés par Mahen Sandrasagren, directeur régional, administrateur général et de la coordination de l'O.m.s Afrique.

Selon Normand Alouna, chargé de l'administration et des finances au Pnud Congo, *«le système des Nations unies au Congo souhaite voir accroître le volume des marchés et encourager les champions nationaux à compétir à l'international».*

Clôturant cette formation, Mahen Sandrasagren a dégagé son importance. *«Les agences du système des Nations unies en République du Congo font appel aux services de passation des marchés et des contrats, pour l'acquisition des biens et des services requis pour les interventions humanitaires, sanitaires et pour des opérations multiples et multiformes au bénéfice des populations. Dans ce contexte, cette formation vient à point nommé, pour permettre d'assoir une coopération essentielle et privilégiée entre vous et nous. Il est aussi important de continuer à renforcer régulièrement cette coopération à travers des ateliers comme ceux-ci et des échanges réguliers»,* a-t-il déclaré.

«Au cours de cette session, nous avons pu donner la possibilité aux entreprises congolaises de se faire enregistrer sur une plateforme mondiale que nous appelons le marché mondial des Nations unies où plus de 30 milliards de dollars américains de transactions sont dénouées à travers le monde par une trentaine d'organismes des Nations unies qui sont ouverts à plus de 400 mille entreprises, soit un rendez-vous commercial avec près de 20 mille professionnels en charge de la passation des marchés», a fait avoir Koffi Benoît Agblewonu. Aux entreprises congolaises de saisir une telle opportunité de marchés.

M. B.-M.

Transport aérien

Signature d'un accord entre la Sécurité civile et le B.e.a sur les secours et les enquêtes

Le Commandement de la sécurité civile, représenté par le général de police de première classe Albert Ngoto, et le B.e.a (Bureau des enquêtes et des accidents d'aviation), représenté par son directeur, Jean Verseau Rafils Mombouli, ont signé, vendredi 11 novembre 2022, au siège du Commandement de la sécurité civile, à Brazzaville, un protocole d'accord relatif aux enquêtes sur les accidents et incidents de l'aviation civile. La cérémonie de signature de cet accord s'est déroulée en présence des officiers et sous-officiers du commandement de la sécurité civile, des cadres de l'Anac (Agence nationale de l'aviation civile) et de l'Asecna (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar).

Le protocole d'accord entre la sécurité civile et le Bureau des enquêtes et des accidents de l'aviation civile définit les modalités de participation du Commandement de la sécurité civile aux activités liées aux enquêtes techniques du Bea. Il s'appuie sur le cadre juridique régissant les deux institutions, entre autres:

- la convention relative à l'aviation civile internationale du 7 décembre 1944;
- le règlement du 22 juillet 2012 portant adoption du code d'aviation des Etats membres de la Cemac;
- la loi n°12-2019 du 17 mai 2019 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la police nationale;
- le décret n°2020-336 du 14 juin 2010 portant création du Bea;
- le décret n°2011-732 du 7 décembre 2019 portant organisation du Bea;
- le décret n°2019-377 du 27 décembre 2019 portant attributions et organisation du Commandement de la sécurité civile;
- l'arrêté du 13 juin 2019 relatif au mécanisme de notification d'événements d'aviation civile, de traitement et de partage de compte-rendu;
- l'arrêté du 5 mai 2015 relatif aux enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation civile.

Le général Albert Ngoto et M. Jean Verseau Rafils Mombouli, après la signature de l'accord.

Une vue de l'assistance pendant la cérémonie de signature de l'accord.

L'accord signé ne concerne que le seul champ des opérations de recherche, de sauvetage et de secours, consécutives à un accident ou incident de l'aviation civile. Ces opérations sont coordonnées et dirigées par un commandant des opérations de secours (Cos). Les opérations de sécurité publique ainsi que les enquêtes judiciaires n'y sont pas concernées. L'enquête technique n'est pas conduite de façon à établir des fautes ou à évaluer les responsabilités individuelles ou collectives. Son unique objectif est la prévention des accidents et des incidents, en tirant de ces événements des enseignements susceptibles d'en prévenir d'autres.

En outre, l'enquête consiste à collecter et à analyser les informations utiles, à déterminer les circonstances et les causes de l'événement. Elle donne lieu, éventuellement, à l'établissement des recommandations de sécurité. Doivent faire l'objet d'enquête technique: les accidents survenus sur le territoire national, impliquant tout aéronef civil; les accidents graves survenus sur le territoire national impliquant tout aéronef civil.

Toutefois, en matière d'incidents (hors incidents graves), le Bea peut décider d'enquêter, lorsqu'il entend tirer de ces événements des enseignements en matière de sécurité. Les zones d'intervention sont: la zone aéroportuaire, la zone voisine de l'aéroport, la zone hors aéroportuaire.

Pour le commandant en second de la sécurité civile, le colonel de police Serge Pépin Itoua-Poto, les différentes activités à mener, notamment la gestion des crises et des catastrophes, intègrent *«le champ particulier de la sécurité civile».*

Joseph MWISSI NKIENI

Musique

Zao a besoin de soins médicaux plus poussés

Prix découverte Rfi 1982, l'artiste musicien Casimir Zao a été foudroyé par un A.v.c (Accident vasculaire cérébral) il y a quatre mois, après un concert organisé à Brazzaville par la société de téléphonie mobile, Mtn Congo. Heureusement que cet accident lui était arrivé chez lui au domicile. Si c'était sur scène, à en croire lui-même, le pire allait se produire. Depuis, il est suivi par un médecin kinésithérapeutes, afin qu'il retrouve sa mobilité entière.

A la suite du S.o.s lancé par le site Internet de L'Horizon Africain, l'artiste musicien Zao a reçu beaucoup de visites chez lui, à Bacongo, le dimanche 13 novembre 2022. Emeraude Kouka, conseiller aux arts et aux lettres, Omer Magloire Mayouma, opérateur culturel, Passi, directeur artistique du Fespam (Festival panafricain de musique), Tsengue Tsengue, président de la Fondation Challenge futura étaient parmi les personnalités qui lui ont rendu visite.

«Le pire est passé», s'est exclamé Omer Magloire Mayouma. Aujourd'hui, l'artiste se déplace à l'aide d'une canne. *«Heureusement que cela ne m'était pas arrivé sur scène et que j'ai vite réagi pour les premiers soins, avant d'attendre le secours extérieur»,* a-t-il confié.

Ayant vécu cette douloureuse expérience, Zao n'hésite pas de donner des conseils aux amis. *«Il faut faire très attention. Il y a toujours des signes avant-coureurs. A un certain âge, il faut laisser la bière, c'est elle qui m'a rendu ainsi».* Pratiquer le sport, manger bio afin d'éviter les maladies à long terme, conseille-t-il.

En ce qui le concerne, la situation est difficile. *«C'est difficile, malgré mon état, il faut gérer le quotidien. Depuis quatre mois, je suis assis. L'unique activité qui me reste, c'est cet espace que je fais louer, pour avoir de l'argent, afin de faire face aux ordonnances, aux frais d'écolage des enfants et autres»,* a-t-il fait savoir.

Malgré cet accident, Zao garde sa forme et son sens de l'humour. *«A un moment, les enfants ont pleuré et moi-même aussi. J'ai pensé à Corbillard, une chanson que certaines autorités ne veulent pas que je chante pendant mes prestations»,* a-t-il renchéri, en riant. Zao a besoin de soins médicaux appropriés, pour retrouver rapidement sa santé et reprendre sa carrière artistique. Il a préparé son dossier médical pour une évacuation. Avec l'aide des pouvoirs publics, cela est possible et il compte sur tous ceux qui peuvent lui venir en aide dans ce sens.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Commune de Pointe-Noire

Inondation de plusieurs quartiers, après quatre jours de pluies intermittentes

Des images des quartiers inondés de Pointe-Noire, la capitale économique de la République du Congo, avec plus de 1,1 million d'habitants, circulent dans les réseaux sociaux depuis dimanche 6 novembre 2022, suscitant indignation et interrogation. Est-ce bien Pointe-Noire? Et oui! Très triste qu'en quelques jours de pluies, entre dimanche 6 et mercredi 9 novembre, des avenues bitumées et des rues de quartier se sont transformées en rivières, alors que les marigots débordent des eaux.

Comment juguler le phénomène d'inondation à Pointe-Noire.

Presque tous les quartiers de Pointe-Noire connaissent le phénomène d'inondation.

Les images sont impressionnantes. Mais, c'est du déjà vu et on en verra encore. Les Ponténegrins ont le sentiment que ce phénomène d'inondation des quartiers s'aggrave au fil des années. Agglomération côtière, Pointe-Noire connaît une forte progression de nouveaux quartiers avec une occupation incontrôlée de l'espace. C'est une ville qui est exposée aux inondations, avec de nombreux cours qui la traversent, une fréquence intense de pluies et la montée des eaux de l'océan. Les autorités municipales ont fait l'effort, ces dernières années, de construire des ouvrages de canalisation des eaux. Mais, il faut multiplier ces efforts si l'on veut endiguer le phénomène des inondations.

La ville océane, qui se prépare à célébrer le centenaire de sa fondation, dont le coup d'envoi va être donné par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en séjour de travail dans la ville, du 9 au 14 novembre, est dans la catastrophe des inondations. Evidemment, du côté des pouvoirs publics, c'est le silence. Les citadins, eux-mêmes, envoient les images du drame qu'ils sont en train de vivre.

Presque tous les quartiers sont confrontés au phénomène d'inondation, particulière dans les zones de vasière, c'est-à-dire au bord des marigots. Dans chaque quartier ou presque, il y a un marigot. En matière d'urbanisme, ce sont des zones *«non edificandi»*, c'est-à-dire interdites de construction. Mais, des populations s'y installent quand même. Il y a aussi les flancs des montagnes, des collines ou des falaises où les risques d'éboulement sont certains, étant donné que le sol de Pointe-Noire est sablonneux, donc très érosif et très propice aux glissements de terrain.

La mort d'un adolescent, mercredi 9 novembre, à Mongo-Kamba, *«emporté»* par les eaux d'un torrent du fait de la pluie donne la mesure de la catastrophe devenue courante en saison de pluie. Il est clair que le bilan de ces inondations ne sera peut-être pas connu.

John NDINGA-NGOMA

Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public)

Des observateurs de la société civile formés en suivi budgétaire des investissements

Des observateurs de cinq organisations de la société civile congolaise ont bénéficié d'une formation, en prélude une mission de collecte de données sur le suivi budgétaire dans les secteurs de la santé et de l'éducation au Congo. Cette formation s'est tenue du 31 octobre au 5 novembre 2022, au Centre de conférences de Kintélé, proche commune au Nord de Brazzaville.

Ouverte par Gervais Bouiti Viaudo conseiller spécial du Premier ministre chargé de la gouvernance, la formation des observateurs de la société civile sur le suivi budgétaire dans les secteurs de la santé et de l'éducation au Congo était organisée par le Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public), cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement. Elle a eu pour l'objectif de renforcer les capacités des observateurs de cinq O.s.c (Organisations de la société civile) dans l'utilisation des tablettes de collecte de données et le renseignement des formulaires de suivi des investissements publics.

Dans le cadre de l'appui aux efforts visant à accroître la transparence et la responsabilité en matière des finances publiques en République du Congo, des conventions de partenariat entre le Ministère du plan, le Prisp et cinq O.s.c ont été signées en 2020, pour la mise en œuvre de la sous-composante 3.2 intitulée: *«Appui aux organisations de la société civile à la redevabilité et l'engagement citoyen».*

Le présidium pendant l'ouverture.

A cet effet, le Prisp appuie les cinq O.s.c dans la mise en œuvre de leur feuille de route sur le suivi budgétaire des investissements et sur le feedback de la population sur la qualité des services publics dans les domaines de la santé et de l'éducation. Ces O.s.c sont: la C.j.p (Commission justice et paix); le F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), la Fondation Niosi, l'A.e.p (Action évangélique pour la paix) et l'A.f.j.c (Association des femmes juristes du Congo). *«Prendre part au travail budgétaire est donc devenu, pour les acteurs de la société civile, une stratégie à recourir, en vue de renforcer la redevabilité, de réduire la corruption, limiter le détournement des fonds publics et améliorer la prestation des services publics»,* a précisé le conseiller spécial Gervais Bouiti Viaudo.

Après avoir renforcé leurs capacités sur les réformes de gouvernance entreprises par le gouvernement et sur la nomenclature budgétaire, le processus et les mécanismes de suivi des investissements publics, les cinq organisations de la société civile ont reçu du Prisp, en août 2022, une dotation en équipements informatiques, pour mener à bien leur mission de suivi budgétaire qui porte sur le suivi physique des projets de construction, réhabilitation et équipement prévus dans les budgets des secteurs de la santé et de l'éducation durant la période 2014 à 2019. Ces missions se déroulent dans tous les départements, à partir du 7 novembre 2022.

A l'issue de cette opération de terrain, deux rapports seront produits par ces organisations. Cette mission de collecte des données revêt un caractère indispensable, car elle contribue à l'atteinte de l'indicateur de résultats intermédiaire du Prisp relatif au nombre de rapports sur l'exécution budgétaire dans les secteurs prioritaires publics par les O.s.c, dont deux rapports en 2022.

Urbain NZABANI

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Il est arrivé à nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu de constater que beaucoup de nos compatriotes se comportaient en «amis du dimanche» ou en «camarades de Kinshasa» comme l'a chanté Kwami, le célèbre musicien de la RD Congo. En effet, la plupart des amitiés se défont de plus en plus, tantôt en cas de traversée de désert tantôt pour des raisons politiciennes. Les uns et les autres se méfiaient de ceux de leurs «amis», devenus pestiférés, à cause du fait du prince. Surtout qu'en politique, il y a souvent la tentation de salir. A ce propos, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu nous invitent à lire ce texte de Tony Fournier sur «Accompagner». Il y écrit, en effet:

« Accompagner…

Accompagner l'Autre, c'est être ouvert à la relation.

Accompagner l'autre, c'est prendre le temps d'établir le contact.

Accompagner l'autre, c'est reconnaître et accepter ses différences.

Accompagner l'autre, c'est lui permettre de partager ce qu'il ressent.

Accompagner l'autre, c'est mettre de côté nos critères, nos jugements de valeur. Accompagner l'autre, c'est parfois écouter et entendre autre chose que la parole dite.

Accompagner l'autre, c'est comprendre ce qu'il dit à travers ses larmes, colère, espoir, abandon.

Accompagner l'autre, c'est prendre son pas, ne pas chercher à le précéder, pas plus que rester en arrière.

Accompagner l'autre, c'est être disponible à ses mots, afin que le sens de sa parole ne soit pas déformé par notre manière de la recevoir».

D'autre part, Itoua, Mboungou, Tati et Yakakamambu insistent que la véritable amitié a besoin d'estime, de franchise, d'exigence et qu'elle est la plus étroite des parentés. Qui plus est, un ami véritable est une douce chose, car les liens qui nous unissent, les uns et les autres sont trop forts. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
Tornade

Lutte contre les violences et discriminations contre les minorités sexuelles et de genre

L'Association Cœur arc-en-ciel va publier un guide de sensibilisation des journalistes

L'Association Cœur arc-en-ciel, qui a pour présidente du conseil d'administration, Me Fanny Amanda Matoumona, et dont le directeur exécutif est Jean-Claude Pongault Elongo, a organisé, jeudi 10 novembre 2022, dans la salle de réunion de l'Ambassade des Etats-Unis, à Brazzaville, un atelier de validation de son guide de sensibilisation des professionnels des médias contre les violences et discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en République du Congo. Deux discours ont marqué la cérémonie d'ouverture de cet atelier organisé avec le soutien financier de la Fondation Ned (Fondation nationale américaine pour la démocratie).

Pour Me Fanny Amanda Matoumona, *«la finalisation de cet outil important servira pour une action de sensibilisation des pairs, à assainir l'environnement pour les minorités sexuelles et de genre». «Cet atelier est donc d'une grande importance, car le document qui en ressortira sera d'une part une arme de lutte contre les violences et discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre et, d'autre part, un puits regorgeant de connaissances nouvelles pour éclairer le travail des journalistes et professionnels des médias dans le domaine de la défense des droits de l'homme»,* a-t-elle ajouté.

Jean-Claude Pongault Elongo, directeur exécutif de Cœur arc-en-ciel

De son côté, le représentant de la Fondation Ned a déclaré que *«si l'Association Cœur arc-en-ciel n'était pas un partenaire sérieux, elle ne serait pas venue soutenir cet atelier de validation».* Dans la plupart des pays africains, les questions liées aux minorités sexuelles et aux identités de genre sont taboues. L'éducation sexuelle complète reste un défi et peu d'instructions d'enseignement incluent ces concepts.

Il convient de rappeler qu'en 2017, l'Association Cœur arc-en-ciel avait mené une recherche auprès des minorités sexuelles et de genre locales, sur les violences et discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Cette recherche avait permis d'identifier les formes de violences et discriminations ainsi que leurs conséquences sur la vie des victimes. Sur la base des résultats de cette enquête, l'association avait bâti sa première stratégie 2018-2020.

C'est pourquoi en 2020 et 2021, l'association a réalisé deux autres enquêtes pour actualiser les données de terrain à Brazzaville et à Pointe-Noire. Les résultats de ces enquêtes lui ont permis d'élaborer son plan stratégique 2021-2025.

Ces enquêtes ont démontré que les trois premiers auteurs de violences sont la population, la famille et les personnes investies de l'autorité publique. Cela démontre qu'il y a un réel problème dans la société congolaise actuelle. Il était donc nécessaire de produire un guide, afin de venir à bout de toutes ces formes de violences que subissent au quotidien les minorités sexuelles et de genre en République du Congo.

Pour parvenir à son objectif, l'association a identifié les journalistes comme une catégorie de professionnels faisant partie des acteurs à sensibiliser, pour faire passer le message contre les violences et les discriminations dont les minorités sexuelles et de genre sont victimes.

Une commission d'élaboration du guide avait été mise en place. Composée de deux journalistes (Divine Ongagnia des Dépêches de Brazzaville et Chrysostome Fouck Zonzeka de L'Horizon africain), cette commission a proposé un projet de guide comportant trois parties: la première partie porte sur les généralités; la deuxième concerne les professionnels des médias et la troisième les victimes.

Narcisse MAVOUNGOU

Lutte contre les anti-valeurs: les paroles mémorables de Mgr Abagna Mossa en 2018

Le 16 décembre 2018, le Séminaire Saint Pie X de Makoua, dans le Département de la Cuvette, célébrait son 65ème anniversaire. L'archevêque d'Owando, Mgr Abagna Mossa y présidait cette messe d'anniversaire, au cours de laquelle il a prononcé une homélie axée sur la lutte contre les anti-valeurs. La valeur de ce texte reste et restera encore longtemps d'actualité et à la demande de certains lecteurs, nous publions l'intégralité de cette homélie mémorable

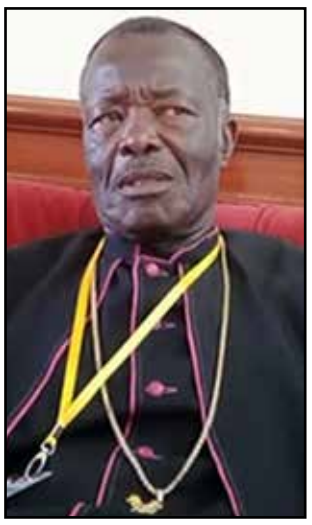

Par Mgr Victor Abagna-Mossa.

Pèlerins de Saint Pie X et vous tous amis de cet établissement, fidèles chrétiens de la Paroisse Saint-Pierre de Makoua, chers tous bien-aimés de Dieu, que la paix de Dieu qui dépasse tout ce que nous pouvons imaginer soit avec vous!

Avec vous, pour vous, je voudrais d'abord dire merci à ceux qui vous ont permis de réaliser ce voyage. Que le Dieu d'amour les bénisse et les comble encore selon sa volonté. Laissez-moi aussi vous exprimer toutes mes félicitations. En réalité, vous êtes venus ici en vrais pèlerins: dans un contexte difficile de notre histoire congolaise, comment avez-vous osé faire près de 800 kilomètres, laissant loin de vous vos familles! Comment vous êtes-vous engagés dans ce voyage sans assurance de faire la fête, comme on l'aurait fait en des occasions de ce genre! Aussi, suis-je convaincu: votre voyage est réellement un pèlerinage.

Autrement, qu'êtes-vous venus faire ici à Makoua en pensant à Saint Pie X: voir la ligne de l'équateur qui traverse cette ville? Qu'êtes-vous venus chercher! Cette lumière légendaire qui donne on ne sait quel attrait à ce poste-carrefour? C'est bien un pèlerinage qui vous a conduits pour vous tourner vers l'apôtre Saint-Pierre et vers le Saint Pape Pie X.

Grâce à ces deux saints, nous commençons par rencontrer Celui auprès duquel, à un bel âge, nous avons reçu une éducation dont nous sommes fiers aujourd'hui. Qui donc est-il Celui-là! …Jésus Christ… C'est Lui qui a dit un jour à Pierre: *«Tu es Pierre et sur cette pierre, je construirai mon Eglise…»*. Et puis, c'est encore lui qui a envoyé ses disciples disant: *«Allez par le monde entier, de toutes les Nations, faites des disciples, apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai prescrit»*. C'est Lui Jésus-Christ qui a choisi et envoyé des hommes, comme le Père Ollichet, le Père Bergeron, le Père Veyrand, le Père Paul Ondia, le Père Paul Mopiako et d'autres et les a envoyés au Séminaire Saint Pie X.

C'est Lui qui les animait, les inspirait, leur donnait force, sagesse, persévérance. Grâce à ces éducateurs, celui qui sort de Saint Pie X est appelé à devenir Témoin de Jésus Christ dans sa famille, dans son quartier, dans sa ville, dans son pays. Témoin de l'éthique, témoin de la droiture. Oui, à Saint Pie X, nous n'avons pas appris à voler, à tricher. Mais, nous avons appris à être honnêtes. A Saint Pie X, nous n'avons pas appris à tricher. On nous a appris à travailler, à fuir la paresse.

A Saint Pie X, on ne nous a pas appris à brûler les valeurs de nos ancêtres. On nous a appris, avec les valeurs de l'Evangile, à respecter les valeurs de nos ancêtres. Par exemple, les ancêtres ne comprendraient pas que moi, sorcier, aille faire du mal dans une autre famille que la mienne.

A Saint Pie X, on ne nous a pas appris à vivre dans l'égoïsme, mais à partager. Vous souvenez-vous du mot *«chingler»!* Le premier à se servir à table devait penser au dernier qui devra avoir une part aussi bonne que la sienne.

L'ancien de Saint Pie X n'a pas à attendre que le bien soit fait par les autres. Il est appelé à être lumière du monde et sel de la terre.

Combien sommes-nous sortis de Saint Pie X? Des centaines! Combien de cadres sont le fruit de Saint Pie X? Des centaines! Il y a cinq ans, dans la cour même du Séminaire Saint Pie X, je criais contre les anti-valeurs. Il y a des personnes qui sont sorties choquées de mes paroles. Et pourtant! Si à cette époque-là, le Congolais s'était dit: *«Un envoyé de Jésus a dénoncé mon mal, il faut que je m'en débarrasse!»,* nous n'y serions pas revenus en ces derniers temps.

Aujourd'hui encore, nous nous plaignons: que de mauvais comportements! Dans quel groupe ethnique des jeunes pouvaient sans gêne aller dans la rue blesser, tuer et se donner des noms: kata-kata; américains et que sais-je! Le matanga était un moment de penser au mort, de chercher à consoler la famille attristée. Aujourd'hui, des jeunes vont chercher à danser nu(e)s devant la famille éplorée. Qui sommes-nous? Où allons-nous?

A Saint Pie X, on nous a appris à respecter toute vie! Même celle qui est encore dans le ventre de sa mère. A respecter les vieux!

A Saint Pie X, on nous a appris à aimer la Nation: Jésus a demandé à Pierre d'aller payer l'impôt pour tous les deux, après avoir vendu le poisson qu'il aura pêché. Combien de Congolais aiment le Congo? Combien? Anciens de Saint Pie X, vous n'aimeriez pas le Congo? Congo, notre mère, souffre quand ses enfants oublient cette maman pour ne penser qu'à leur ventre.

Anciens de Saint Pie X, as-tu oublié que l'argent n'est rien qu'un moyen? Il ne faut pas en faire ton maître. N'en deviens pas esclave. C'est le moyen dont Satan se sert, pour dominer le monde. Que des fois nous avons travaillé cette rédaction ou cette dissertation: *«L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître».*

Mon frère, ma sœur,

Aujourd'hui, à cause de l'argent, n'es-tu pas devenu(e) esclave, foulant aux pieds l'éthique, la morale? Anciens de Saint Pie X, pouvons-nous nous engager à relever Congo notre mère? En quoi faisant?

Hier, quand un élève entrait en France avec le niveau de Troisième, il entrait en Troisième. Aujourd'hui, on lui demande de reprendre la Sixième. Pourquoi? Quels cadres formons-nous aujourd'hui? Que de bons cadres nous avons pourtant au Congo! Où sont-ils, que font-ils? Pourquoi ne voit-t-on pas leur touche, leur empreinte?

En ce troisième dimanche de l'Avent, la Parole de Dieu nous demande pourtant de pousser des cris de joie. Fille de Sion! (Eglise) tressaille d'allégresse! *«Le Seigneur est en toi, tu n'as plus à craindre». «C'est lui le héros qui apporte le salut. Il aura en toi sa joie et son allégresse».*

Frères et sœurs,

Le Messie promis vient. Comment l'attendons-nous. Avons-nous ce désir en nous qu'il vienne, qu'il s'installe chez nous? Trouvera-t-il une place en nos cœurs? Nos cœurs ne sont-ils pas encombrés par l'égoïsme, l'avidité, la haine, l'envie, la jalousie, le mépris des autres, la calomnie, le mensonge? Comment le Messie peut-il trouver en toi une place?

A Saint Pie X, nous venions de Ouesso, de Souanké, d'Impfondo, de Lékana, de Djambala, de Liranga, de Mossaka, de Lékéty, de Kellé, de Makoua, d'Owando… et jamais il n'y a eu de divisions dans le séminaire. En groupe, on parlait français, afin que tous comprennent. On était des frères. On ne cherchait pas à savoir si on était kouyou ou mbéti, ou ngaré, ou makoua. Tous, on se savait appelé enfant de Dieu, dans l'unique famille dont Jésus-Christ est l'aîné d'une multitude. Nous apprenions à vivre dans la paix et l'unité, dans la fraternité. Que c'était beau de vivre ensemble, chacun apportant ses valeurs, pour les partager aux autres.

Aujourd'hui, il y a des mauvais cadres qui rendent mal, parce que sans niveau et placés là, parce que c'est mon neveu, ma nièce, c'est de ma famille. Ceux qui le font n'aiment pas Congo, notre Mère.

Revenons à la Parole de Dieu. Elle nous demande de ne pas craindre. Avec Dieu, le Messie qui vient, pouvons-nous donner de l'espoir à Congo, notre Mère? Pouvons-nous changer de comportement? Est-ce que nous allons rechercher la droiture, la morale dans ce que nous faisons? Avez-vous entendu cette autre Parole du prophète Sophonie: *«Le Seigneur, ton Dieu, est en toi. C'est Lui le héros qui apporte le salut. Il aura en toi sa joie et son allégresse. Il te renouvellera par son amour»?*

En ce temps de l'Avent, nous disons, viens Seigneur! Pourtant, ne l'oublions pas: ce Jésus n'est-il pas le même, au milieu de ce peuple réuni? N'est-il pas le même dans sa Parole? N'est-il pas là dans sa divinité, dans son humanité dans le Pain que nous recevons? Et pourtant! Alors, qu'y a-t-il dans nos cœurs, pour que Dieu ne nous renouvelle pas?

Saint-Paul aussi nous supplie: *«Soyez toujours dans la joie; ne soyez inquiets de rien. Mais, en toute circonstance, dans l'action de grâce, prions et supplions pour faire connaître à Dieu nos demandes».*

Encore quelques jours et c'est Noël. Que sera ce Noël 2018? Qu'allons-nous produire de bon en tant que disciples de Jésus-Christ, qu'allons-nous présenter à Congo, notre Mère, nous qui appelons de toutes nos forces le Messie? Saint-Jean nous invite au changement. Nous ne pouvons pas accueillir le Messie, si nous ne nous convertissons pas. Et ce changement concerne tout le monde. Tous les hommes, à tous les niveaux, doivent se convertir, changer de vie. Le soldat, comme le fonctionnaire, l'infirmière comme l'enseignant, l'étudiant comme l'élève. Se convertir, changer de vie et accueillir en vérité Jésus-Christ qui, trop souvent, est debout à nos portes, à la porte de notre cœur, attendant que nous lui ouvrions la porte. Alors, il nous donnera sa joie et sa paix. Pèlerins de Saint Pie X, amis de Saint-Pierre, bon pèlerinage!

Commentaire

U.d.h-Yuki: Pascal Ngouanou, du jamais vu!

On n'en croit pas ses yeux à lire que le premier vice-président et président par intérim de l'U.d.h-Yuki, Pascal Ngouanou, exige à chacun des quatre prévenus qu'il a poursuivi, le montant de 300 millions de francs Cfa, soit un total de 1 milliard 200 millions de francs Cfa de dommages-intérêts, pour *«menace, dénonciation calomnieuse, effraction, destruction et diffamation»*. Est-ce un leader politique ou un affairiste?

Pascal Ngouanou ne sait-il pas que les partis politiques sont des associations où l'on s'engage librement et qui fonctionnent avec les cotisations, du reste rares, des membres dont les papas, les mamans, les jeunes sans emplois stables et les chômeurs des quartiers et des villages constituent le plus grand nombre? Combien a-t-il déjà cotisé lui-même depuis qu'il est à l'U.d.h-Yuki? C'est combien le budget annuel de l'U.d.h-Yuki qu'il gère depuis qu'il est intérimaire?

L'homme, véritable transfuge du P.c.t, a-t-il reçu mission de détruire le parti de feu Guy-Brice Parfait Kolélas, en refusant l'organisation du congrès suivant les textes fondamentaux du parti, pour s'éterniser dans son pouvoir intérimaire et gagner ainsi sa vie? S'il était un leader politique respectable et digne de ce rang, c'est à un franc symbolique qu'il aurait pu fixer ses dommages-intérêts, pour démontrer que ce qui le motive en portant plainte en justice, ce n'est pas tant l'argent, mais l'éducation civique de ses militants.

Or, en exigeant des dommages-intérêts de 300 millions de francs Cfa à chacun des quatre militants de l'U.d.h-Yuki, qu'aucun d'eux d'ailleurs ne va lui verser, parce que personne de ces militants poursuivis ne peut mobiliser même le dixième de ce montant, il prouve à la classe politique et à l'opinion nationale qu'il est venu à l'U.d.h-Yuki pour s'en mettre plein les poches. D'un côté, les enveloppes secrètes du pouvoir, de l'autre un salaire qu'il s'est octroyé à l'insu des militants et, enfin, des dommages-intérêts exigés à des militants qui ont fait irruption à son domicile pour l'obliger à démissionner. L'argent et encore l'argent, voilà ce qui préoccupe le Président par intérim! Et le combat politique prôné par le fondateur, qu'en fait-il? Assurément, même si dans les discours il le dit, c'est en réalité le cadet de ses soucis. Pour lui, c'est d'abord l'argent: il faut que les militants de l'U.d.h-Yuki crachent le milliard, pou réparer les dommages qu'ils lui ont causés.

S'il faut aller à l'évidence, quel dommage a-t-il subi réellement? Le fondateur de l'U.d.h-Yuki n'a-t-il pas sacrifié sa vie pour son parti? Sa famille a-t-elle exigé du parti d'être dédommagée? Si Pascal Ngouanou veut être tranquille, ne ferait-il pas mieux d'abandonner la direction de l'U.d.h-Yuki, comme ça, les militants de ce parti n'iront plus le déranger chez lui? Voyez-vous, au lieu de s'occuper des vrais problèmes du parti, comme la tenue du congrès, le président par intérim se préoccupe de ses poches. Un milliard, par les temps qui courent, c'est pas mal non?

Ralph Justin OBILANGOULOU

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

Henri Djombo, à la tête d'une délégation de l'Uneac, chez la ministre Lydie Pongault

Une délégation de l'Uneac (Union des écrivains et artistes congolais), conduite par son président, l'ancien ministre Henri Djombo, s'est entretenue, mercredi 9 novembre 2022, avec Mme Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, à son cabinet situé provisoirement à l'Hôtel Pefaco, à Brazzaville. L'entretien a été l'occasion pour les écrivains et artistes congolais de présenter leurs félicitations à Mme Pongault, pour sa nomination à la tête du département ministériel en charge de la culture et de lui présenter leurs préoccupations dont l'acquisition d'un siège.

Pendant l'audience, Henri Djombo a indiqué que *«nous sommes venus vous traduire toute la joie qui anime l'ensemble des artistes pour votre nomination et remercie le Président de la République pour avoir choisi une des nôtres». «Nous serons tous les jours à votre service. Les écrivains restent disponibles. Ils produisent des livres, des œuvres d'arts de haute qualité qui font la fierté de notre pays»*, a-t-il poursuivi.

«Sans moyens, les artistes produisent des œuvres de qualité et tirent leur force de notre nature qui est diversifiée. Cela tient également à notre force d'esprit, à notre engagement. Tous ces atouts majeurs sont là, pour que le secteur de la culture et des arts puisse contribuer au développement. Que les acteurs culturels disposent d'un accompagnement conséquent et durable», a-t-il avoué.

Henri Djombo et la ministre Lydie Pongault.

Henri Djombo a saisi l'opportunité de cette audience, pour parler des réformes qui doivent intervenir au sein de l'Uneac, *«après l'organisation du congrès, pour arrimer la structure à la nouvelle donne technologique»*, a-t-il précisé. Selon lui, le Ministère en charge de l'industrie culturelle doit faire que les programmes des acteurs culturels jouissent du soutien des pouvoirs publics. Enfin, en 2023, l'Uneac va célébrer les 70 ans de la littérature congolaise, avec à la clé le premier roman congolais, *«Cœur d'Aryenne»*, de Jean Malonga, publié par les Editions Présence africaine. Il faut indiquer que l'Uneac manque de siège. Une promesse leur avait été faite, mais jusque-là, il y a aucune lueur d'espoir.

En réponse à ces préoccupations, la ministre Lydie Pongault a indiqué que *«la culture connaît beaucoup de difficultés. Malgré cela, beaucoup de choses se font dans chaque secteur, avec des maigres moyens financiers».* Ayant conscience de l'immensité de la tâche, *«nous devons investir énormément dans la culture, parce qu'elle est à la base de tout»,* a-t-elle estimé. Mais, *«il faut que nous ayons la même compréhension de la culture, du ministère que j'ai la charge de diriger pour que nous participions, tous, à son éclosion».*

En définitif, la ministre en charge de la culture a pris l'engagement d'accompagner l'Uneac et à produire son cahier de charges. En rapport au 70ème anniversaire de la littérature congolaise, la ministre Pongault a indiqué que son département ministériel va organiser, en 2023, le salon africain du livre. Cet anniversaire sera intégré à cet événement. Un tableau de l'artiste peintre congolaise qui parle de l'éducation a été remis à Lydie Pongault. *«La culture, c'est l'éducation»,* a-t-elle réagi.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Musique

Michel Boyibanda n'est pas mort!

Il y a quelques jours, une rumeur a circulé notamment dans les réseaux sociaux annonçant la mort du chanteur congolais de Brazzaville, Michel Boyibanda «Vieux Bobo» (79 ans), l'un des artistes qui ont marqué la musique des deux rives du Fleuve Congo.

Michel Boyibanda.

Michel Boyibanda a débuté sa carrière aux côtés de Franklin Boukaka, dans l'Orchestre Negro Band, en 1958. Plus tard, il a fait la pluie et le beau temps des orchestres Les Bantous de la capitale et Les Trois frères (avec Youlou Mabiala et Loko Massengo), à Brazzaville, puis de l'Ok Jazz, à Kinshasa. L'auteur des chansons «Masuwa e nani» et «Essous a yambi ngaï» est bel et bien vivant. Une vidéo de lui a été publiée sur la toile.

Arborant par moment un sourire, on y voit le chanteur, assis sur une chaise, manifester son regret de ne pouvoir aller à Kinshasa assister aux obsèques de Kiamuangana Mateta Verckys. Parce qu'il est malade: Michel Boyibanda a, en effet, été victime d'un A.v.c (Accident vasculo-cérébral), en 2015. Ce qui l'avait contraint à quitter définitivement la scène. Au grand dam de ses fans.

Congo - Union européenne

Quatre jeunes photographes ont remporté le Prix Forestival

Dans le but de faire connaître ses actions et mettre en lumière les jeunes qui œuvrent pour le changement du continent, l'Union européenne a initié une campagne mondiale de communication en Afrique appelée *«We see Africa»*. Lancée le vendredi 28 octobre 2022, à Brazzaville, l'édition congolaise de cette campagne a donné lieu à plusieurs activités dont un concours de photos dans le cadre du Projet Forestival, sous le thème: *«L'Homme et l'arbre»*. Organisé par la délégation de l'Union européenne, en partenariat avec France volontaires, ce concours vise à sensibiliser les jeunes sur la protection des forêts. A l'issue de cette compétition, quatre jeunes photographes amateurs ont été primés. La cérémonie de remise des prix couplée à *«une exposition photos»* s'est tenue le mercredi 2 novembre dernier, à l'Hôtel Pefaco.

Sous le patronage de l'ambassadeur de l'Union européenne, Giacomo Durazzo, la cérémonie relative à la remise du Prix Forestival a été marqué par le couronnement de quatre jeunes photographes sur une cinquantaine en lice pour la compétition. Ils sont récompensés pour la pertinence de leurs clichés sur l'environnement et la biodiversité. Il s'agit de Ronie-Belchedia-Exaucée Obelatsa, Michel Ngoubi pour sa photo sur la *«protection d'arbre et d'arbuste»,* Chris Ntondélé pour sa photo «Canal d'existence 3», Vanessa Tamba Bonazebi, grande gagnante du prix du public pour sa photo intitulée, *«La désertification».*

L'ambassadeur Giacomo Durazzo.

La photo de famille a l'issue de la cérémonie.

Les lauréats ont reçu des bons d'achat de la Fnac Congo (Fédération nationale des achats des cadres) allant de 100 mille à 200 mille francs Cfa, sous le regard du représentant national de France volontaire au Congo et en RD Congo, Mamadou Ndour Camara et d'autres invités. Dans son discours, ce dernier a estimé que «le thème choisi est une occasion de célébrer l'arbre non seulement comme une source d'abris et d'alimentation durable pour les populations, mais également un moyen de respecter cet élément qui est très capitale pour notre survie». Félicitant les participants pour l'intérêt qu'ils consacrent aux questions de l'environnement, du climat et de la gestion des ressources naturelles, il a lancé un appel pour *«la prise en compte et l'intégration de l'engagement citoyen des jeunes du volontariat dans les politiques nationales, de coopération bilatérale et multilatérale».*

Abordé par la presse, le diplomate européen Giacomo Durazzo a fait savoir que *«l'objectif du concours Forestival est de sensibiliser la jeunesse congolaise et le grand public sur tout ce qui concerne la foret ainsi que sa conservation». Il est convaincu que «la forêt est une richesse importante, parce qu'on parle beaucoup d'elle au Congo, sans se rendre compte de ce qu'elle représente vraiment. Elle représente quelque chose pour ceux qui sont loin, mais pas plus que ceux qui y vivent, dedans ou autour».*

Notons que le Forestival est un projet porté par France volontaires et financé par l'Union européenne dans le but d'améliorer la conservation des forêts, leur exploitation de manière durable et lutter contre les activités illicites et illégales qui continuent d'affecter les forêts du Bassin du Congo. C'est par une visite de l'exposition photographique que s'est bouclée la cérémonie de remise de prix. Une exposition photos a eu également devant la mairie de Ouenzé. Le forestival a été clos le samedi 5 novembre à l'I.f.c (Institut français du Congo).

Roland KOULOUNGOU

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

Les sages préoccupés par la sauvegarde de la musique traditionnelle

Une délégation du C.c.s (Conseil consultatif des sages et notabilités traditionnelles), conduite par son premier secrétaire, Jules Moussabou, a été reçue en audience, mardi 8 novembre 2022, à l'Hôtel G.h.s la Coupole, à Brazzaville, par Mme Marie France Lydie Hélène Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. Les deux parties ont échangé sur l'importance de la sauvegarde de la musique traditionnelle, car si rien n'est fait, celle-ci risque d'être condamnée à une disparition certaine.

Le sage Jules Moussabou et la ministre Lydie Pongault.

Le C.c.s (Conseil consultatif des sages et notabilités traditionnelles) tire sa légitimité de l'article 203 de la Constitution du 25 octobre 2015. Il est le coffre-fort des valeurs ancestrales et traditionnelles de la République du Congo. *«Vous êtes des acteurs de notre culture. Votre expérience et votre savoir-faire nous aideraient à faire avancer notre culture. Mon équipe et moi sommes venus vous écouter»*, a dit la ministre Marie France Lydie Hélène Pongault à la délégation du C.c.s venue la rencontrer.

Dans le cadre de la prévention des conflits, le C.c.s a mis en place un système d'alerte sur toute l'étendue du territoire national. Ce système d'alerte facilite aussi la communication entre les antennes départementales de cette institution. Cette rencontre était aussi pour une prise de contact avec cette structure garante de la sauvegarde de la culture congolaise dans sa diversité.

Depuis quelques temps, le C.c.s se préoccupe de la disparition de la musique traditionnelle, si rien n'est fait. Il faut aussi penser aux contes et proverbes. La ministre en charge de la culture et les membres de son cabinet ont suivi attentivement les préoccupations de la délégation des sages. *«Le Conseil consultatif des sages devrait nous aider à pérenniser notre culture dans sa diversité, parce qu'elle est le sous-bassement du développement»*, a-t-elle souligné, après avoir pris bonne note des préoccupations de ses interlocuteurs. *«Les prochaines rencontres seront plus vivaces que celle-ci, parce qu'elle nous a permis de nous connaître»*, a-t-elle promis.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Sima (Salon des industries musicales d'Afrique)

Les acteurs des industries musicales africaines ont rendez-vous à Abidjan

La ville d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, abrite, du 17 au 18 novembre 2022, la première édition du Sima (Salon des industries musicales d'Afrique). Une initiative de l'Ivoirien Mamby Diomandé, commissaire général et fondateur de l'évènement, et du rappeur franco-camerounais Pit Bacardi. Placée sous le thème, *«A l'ère de la digitalisation, quels sont les enjeux pour l'industrie musicale africaine?»*, cette rencontre est organisée avec l'appui du Ministère ivoirien de la culture et de la Francophonie.

L'ouverture du Sima à Abidjan.

Panels sur la cybercriminalité, la monétisation de contenus, des droits voisins et de propriété et la médiation culturelle; tables rondes; master class sont autant d'activités au menu de la grand-messe inédite sur les industries musicales d'Afrique. Des rencontres animées par des experts et des professionnels connus de l'écosystème musical africain et international: Traoré Salif (A'salfo, président directeur général de Gaou Production et lead vocal du célèbre groupe ivoirien Magic System); Edgar Yonkeu (directeur de Direct Prod); Antonio Dahouindji (directeur de Dream maker); Franck Kacou (directeur général d'Universal music Africa); Olivier Laouchez (président directeur général de Trace); Clotilde Heibing (directrice générale de l'Alliance nationale de l'industrie musicale canadienne); Benjamin Ifrah (responsable distribution musiques urbaines de Believe); Olivier Nusse (président directeur général d'Universal music France); Elvis Adidiema (directeur de Sony music Africa), pour ne citer que ceux-là.

Les participants vont plancher également sur l'impact et les enjeux du digital pour l'industrie musicale sur le continent africain, l'avènement du Mobile money, les nouveaux modèles de streaming, la régulation et les nouveaux modes de consommation média, la production de concert, la gestion de l'image des artistes.

Pour Mamby Diomandé, «ce salon se place dans un contexte où, aujourd'hui, la musique a véritablement besoin de compter sur l'Afrique, de façon générale, mais sur l'Afrique francophone en particulier, pour aussi se mettre au même niveau que l'Afrique anglophone. Il s'agit de renforcer les capacités des acteurs de l'écosystème, de les sensibiliser sur les thématiques en lien avec la digitalisation des process dans le secteur, de les structurer et valoriser les industries musicales d'Afrique francophone».

Signalons qu'en 2017, l'Afrique ne représentait que 2% des revenus de l'industrie musicale à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, le continent a atteint 10%. Ce qui montre une véritable évolution positive en ce qui concerne les revenus générés par l'industrie de la musique.

Par ailleurs, selon le rapport annuel de l'I.f.p.i (Fédération internationale de l'industrie phonographique), publié le 23 mars 2022, les revenus générés en Afrique subsaharienne par l'industrie musicale ont augmenté de 9,6% en 2021. Cette croissance a été essentiellement acquise, grâce à l'explosion des recettes du streaming sur le continent.

Rappelons que le Sima a été conçu et initié par des experts de l'écosystème musical. Il a pour objectif de réunir les acteurs des industries musicales africaines francophones et internationales, d'inciter au partage de connaissances et bonnes pratiques et de créer des opportunités d'affaires entre les acteurs africains et ceux des autres continents.

Nana KABA

Coupe du monde de football Qatar 2022

Malgré les initiatives de boycott, la fête sportive est au rendez-vous!

La 22ème édition de la Coupe du monde de football seniors hommes, organisée par la Fifa (Fédération internationale de football association) que dirige depuis février 2016, l'Italien Gianni Infantino, s'ouvre dimanche 20 novembre 2022, au Qatar, petit émirat très riche du Moyen-Orient, d'une superficie de 11.586 km² (même pas la moitié du Département du Pool qui fait 33.955 km²), avec une population d'environ 3 millions d'habitants et Doha comme capitale. Le premier match oppose le pays d'accueil, le Qatar, à l'Equateur.

Coupe du monde Qatar 2022.

32 sélections nationales, venues des cinq confédérations continentales prennent part à cette compétition mondiale. Elles sont réparties dans 8 groupes de quatre équipes chacun. Les pays africains qui y participent sont:
- le Cameroun (pour la 8ème fois);
- le Maroc (6ème fois);
- la Tunisie (6ème fois);
- le Ghana (4ème fois);
- le Sénégal (3ème fois).

Le Nigéria, l'Egypte et l'Afrique du Sud, trois autres grandes Nations africaines de football n'y sont pas. Quant au Congo, il court toujours derrière une première participation qui est loin d'arriver.
Au total, les matches se déroulent dans huit stades dont six ont été nouvellement construits et deux autres rénovés. Dotés, tous, d'un système de climatisation, pour lutter contre les températures extrêmes du pays, six ont une capacité d'accueil de 40 mille places, un de 60 mille et le plus grand a une capacité de 80 mille places.
Mais, le Qatar, pays très riche par l'exportation du gaz et du pétrole, subit d'importantes critiques sur l'organisation de cette grande messe sportive mondiale, à cause des conditions de travail dégradantes auxquelles les ouvriers des chantiers de la Coupe du monde ont été soumis. Il y a eu un taux de mortalité important d'ouvriers dans les chantiers. Le problème des droits de l'homme est tellement préoccupant au Qatar que des initiatives de boycott de la Coupe du monde ont vu le jour à travers le monde. Malgré cela, l'évènement se tient. Il est clair que la réussite technologique du gouvernement qatari dans l'organisation de cette fête mondiale sportive est altérée par les critiques sur les droits de l'homme. Si un pays africain pouvait remporter cette compétition, peut-être que le Qatar aura gardé son originalité jusqu'au bout. Pour l'instant, place au ballon rond et bonne chance à tous!

Luze Ernest BAKALA

25ème édition du Championnat d'Afrique des Nations de handball féminin

Les Diables-Rouges qualifiés pour les demi-finales et la Coupe du monde

Les Diables-Rouges handball dames se sont qualifiés pour les demi-finales de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) et pour la Coupe du monde 2023. Elles ont battu les Ivoiriennes en quart de finale par 35 buts à 21, mercredi 16 novembre dernier à Dakar. Le Congo rencontre le Cameroun en demi-finale.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ça y est, c'est fait! Nos braves handballeuses y sont parvenues. Les Diables-Rouges handball dame ont montré leur suprématie devant tous leurs adversaires qu'ils ont battues les unes après les autres, en phase de groupe et en quart de finale. Les handballeuses congolaises étaient dans un groupe difficile, avec quatre matches à l'affiche. Mais, avec la détermination et les performances techniques, elles se sont imposées.
Lors de sa première sortie face à la Guinée (25-21), contre l'Egypte (21-20), devant la Tunisie (25-20) et son dernier match contre le Maroc (38-27). Pour son dernier match de groupe, le Congo s'est imposé avec la manière. Il a enchaîné une quatrième victoire incontestable. Les Diables-Rouges ont terminé à la première place de leur groupe. Ainsi, les Congolaises ont pris une option sérieuse à la 25ème Coupe d'Afrique des Nations de handball, au Sénégal, en obtenant haut la main leur qualification en quarts de finale.
En quart de finale, le Congo a battu la Côte d'Ivoire avec 14 buts d'écart.
Le coach, Younès Tatby, est en train d'abattre un grand travail, malgré le peu de moyens à sa disposition. Les Congolaises ont fait un parcours sans faute jusque-là. Souhaitons-leur d'arriver jusqu'à la finale et la remporter.

Les Congolaises ont fini par prendre le dessus contre le Maroc.

Le match Congo - Maroc était très serré.

Calendrier de la Coupe du monde 2022

La Coupe du monde 2022 s'annonce forcément particulière, notamment au niveau de la programmation. Organisée pour la première fois en hiver, elle débute le dimanche 20 novembre 2022, avec le match opposant le pays hôte, le Qatar, à l'Equateur, au Stade Al-Bayt. La finale, elle, aura lieu le dimanche 18 décembre 2022, au Stade de Lusail. Pour ne rien manquer des 64 matches de la compétition, voici le calendrier.

Les groupes

Les 32 sélections qualifiées sont réparties en 8 groupes composés chacun de 4 équipes, comme suit :
- Groupe A: Qatar, Équateur, Sénégal, Pays-Bas;
- Groupe B: Angleterre, Iran, États-Unis, Pays de Galles;
- Groupe C: Argentine, Arabie Saoudite, Mexique, Pologne;
- Groupe D: France, Australie, Danemark, Tunisie;
- Groupe E: Espagne, Costa Rica, Allemagne, Japon;
- Groupe F: Belgique, Canada, Maroc, Croatie;
- Groupe G : Brésil, Serbie, Suisse, Cameroun;
- Groupe H: Portugal, Ghana, Uruguay, Corée du Sud.

Calendrier de la phase de groupes

Les horaires du calendrier de la phase de groupes sont indiqués à l'heure congolaise (GMT+1).

Dimanche 20 novembre:
- 17h: Qatar – Équateur (Groupe A)

Lundi 21 novembre:
- 14h: Angleterre - Iran (Groupe B)
- 17h: Sénégal - Pays-Bas (Groupe A)
- 20h: États-Unis - Pays de Galles (Groupe B)

Mardi 22 novembre:
- 11h: Argentine – Arabie saoudite (Groupe C)
- 14h: Danemark – Tunisie (Groupe D)
- 17h: Mexique – Pologne (Groupe C)
- 20h: France – Australie (Groupe D)

Mercredi 23 novembre:
- 11h: Maroc – Croatie (Groupe F)
- 14h: Allemagne – Japon (Groupe E)
- 17h: Espagne – Costa Rica (Groupe E)
- 20h: Belgique – Canada (Groupe F)

Jeudi 24 novembre:
- 11h: Suisse – Cameroun (Groupe G)
- 14h: Uruguay – Corée du Sud (Groupe H)
- 17h: Portugal – Ghana (Groupe H)
- 20h: Brésil – Serbie (Groupe G)

Vendredi 25 novembre:
- 11h: Pays de Galles – Iran (Groupe B)
- 14h: Qatar – Sénégal (Groupe A)
- 17h: Pays-Bas – Équateur (Groupe A)
- 20h: Angleterre – États-Unis (Groupe B)

Samedi 26 novembre:
- 11h: Tunisie – Australie (Groupe D)
- 14h: Pologne – Arabie saoudite (Groupe C)
- 17h: France – Danemark (Groupe D)
- 20h: Argentine – Mexique (Groupe C)

Dimanche 27 novembre:
- 11h: Japon – Costa Rica (Groupe E)
- 14h: Belgique – Maroc (Groupe F)
- 17h: Croatie – Canada (Groupe F)
- 20h: Espagne – Allemagne (Groupe E)

Lundi 28 novembre:
- 11h: Cameroun – Serbie (Groupe G)
- 14h: Corée du Sud – Ghana (Groupe H)
- 17h: Brésil – Suisse (Groupe G)
- 20h: Portugal – Uruguay (Groupe H)

Mardi 29 novembre:
- 16h: Pays-Bas – Qatar (Groupe A)
- 16h: Équateur – Sénégal (Groupe A)
- 20h: Pays de Galles – Angleterre (Groupe B)
- 20h: Iran – États-Unis (Groupe B)

Mercredi 30 novembre:
- 16h: Tunisie – France (Groupe D)
- 16h: Australie – Danemark (Groupe D)
- 20h: Pologne – Argentine (Groupe C)
- 20h: Arabie saoudite – Mexique (Groupe C)

Jeudi 1er décembre:
- 16h: Canada – Maroc (Groupe F)
- 16h: Croatie – Belgique (Groupe F)
- 20h: Japon – Espagne (Groupe E)
- 20h: Costa Rica – Allemagne (Groupe E)

Vendredi 2 décembre:
- 16h: Ghana – Uruguay (Groupe H)
- 16h: Corée du Sud – Portugal (Groupe H)
- 20h: Cameroun – Brésil (Groupe G)
- 20h: Serbie – Suisse (Groupe G).